



Rapport annuel 2015

Edito du président 3

Rapport d'activité 2015 4

Les principaux événements marquants de 2015 6

La culture pour tous 11

La vie quotidienne 16

Les actions sociales 22

Les supports de nos actions 30

Conclusion 34

Lexique des sigles 35

Rapport financier 2015 36

Introduction 36

Le compte de résultat consolidé 38

Le compte d'emploi des ressources 40

Le bilan 42

Les chiffres clés 2015 46

La gouvernance de l'association Valentin Haüy 50

Le conseil d'administration au 9 juin 2016 50

Contacts utiles de l'association 51

Implantations locales 52

Frise chronologique 54

Transformation

Dans le monde du rugby, la transformation est positive puisqu'elle ajoute, quand elle est réussie, des points à l'essai marqué. Considérons donc la nécessaire transformation de l'association Valentin Haüy comme un bien, même si elle bouscule les choses à court terme. En effet, le monde change à toute vitesse et il va falloir s'adapter. C'est bien connu, les Français n'aiment pas le changement. Devant les transformations du monde, ils peinent souvent à s'adapter et ils ont peur, comme les Gaulois de Goscinny, que « le ciel leur tombe sur la tête ».

Nous sommes tous concernés par la transformation sociétale en cours. Lorsque Maurice de la Sizeranne a créé l'association Valentin Haüy du nom du premier instituteur pour aveugles, sur la lancée de Louis Braille et de son écriture, il n'était question que de transformer la condition des aveugles pour qu'ils puissent vivre dans la dignité et avoir accès à la culture et à l'emploi. Nous sommes fiers de ce qui a été fait par nos prédécesseurs. Aujourd'hui le défi s'élargit pour trois raisons.

Première raison : vivant plus vieux, de plus en plus de nos concitoyens perdent la vue, en partie ou en totalité, et souvent progressivement. Plus d'un million de personnes en France sont ou seront prochainement incapables de lire, de se déplacer en sécurité, de faire les choses de la vie courante comme elles le faisaient avant de connaître l'épreuve de la cécité ou de la malvoyance.

Deuxième raison : de nouveaux besoins apparaissent, liés en particulier à la révolution numérique. Le projet associatif lancé et réalisé par mon prédécesseur, et je l'en remercie chaleureusement, donne une vue d'ensemble des missions de l'association. Il nous faut maintenant nous concentrer sur les missions prioritaires et passer à la vitesse supérieure.

Troisième raison : la professionnalisation des services fait changer le modèle économique associatif, renchérissant les coûts alors que les ressources financières sont de plus en plus difficiles à trouver. L'image d'une association riche reste prégnante alors que le déficit se creuse d'année en année. Disons-le clairement : sans ressources nouvelles, nous ne pourrions pas relever les défis de notre temps.

Chers donateurs et partenaires, vous pouvez agir avec nous. D'abord en faisant savoir autour de vous les réponses qu'apporte l'association Valentin Haüy aux problèmes rencontrés aujourd'hui par les personnes déficientes visuelles, si nombreuses que vous en connaissez certainement. Ensuite, en renouvelant ou en accentuant votre fidélité de donateur. Grâce à vous, grâce à nos bénévoles, nos salariés et nos partenaires, nous aiderons à transformer la vie de dizaines de milliers de personnes. Et l'on pourra dire : transformation réussie !

Gérard Colliot
Président de l'association Valentin Haüy



Rapport d'activité 2015



L'expression affirmée d'une volonté commune

Résolument tournée vers l'avenir, notre association doit, sans ignorer la réalité d'un environnement économique contraint, s'adapter aux évolutions technologiques, sociales, voire sociétales d'un monde désormais en constante évolution. Fidèle à la mission sociale historique voulue par Maurice de La Sizeranne, fondateur de l'association Valentin Haüy, nous devons nous interroger ensemble, administrateurs, membres du Bureau, représentants des comités régionaux et locaux, des établissements et du siège sur l'orientation et le contour des indispensables adaptations propres à notre temps.

2015 restera donc, dans la longue histoire de notre association, l'année de l'avènement de son premier projet associatif formalisé, expression commune représentative de la sensibilité de tous ses acteurs qui œuvrent ensemble au service de la même cause, soutenir, accompagner et contribuer sans relâche à l'autonomie des personnes aveugles et malvoyantes dans la plénitude de leur vie au quotidien. Nous tenons à remercier chaleureusement nos généreux donateurs ainsi que nos équipes de salariés, bénévoles et mécénats de compétences pour leur investissement grâce auquel notre association a su et saura relever les défis passés, présents et futurs.





Principaux événements marquants de cet exercice

LA GOUVERNANCE

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée générale du 11 juin 2015, a renouvelé le Bureau composé de :

Patrice LEGRAND président,
Gérard JEANNIN trésorier,
Bernard SERRE secrétaire général,
Marc AUFRANT vice-président,
Louis LE MIÈRE vice-président,
Christian VOLLE vice-président.

À la suite du départ de Gérard JEANNIN, auquel le Bureau adresse ses plus vifs remerciements pour sa disponibilité et son apport de compétences au service de notre association, André BÉLARD, administrateur, a accepté d'assumer la fonction de trésorier à compter du 21 octobre 2015.

LE PROJET ASSOCIATIF

Expression affirmée d'une volonté commune, le projet associatif de l'association Valentin Haüy, a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration du 21 octobre 2015. Il résulte de la synthèse des travaux du « groupe de vision à long terme » et de ses différents sous-groupes de travail, mis en place courant 2014, auxquels ont participé plus de 125 personnes (administrateurs, membres du Bureau, salariés, mécénats de compétences, bénévoles, représentants des comités régionaux et locaux et des établissements). Ce projet associatif définit, pour les années à venir, les orientations de notre

association. Il tient compte des trois grandes priorités inégalement satisfaites par la société à l'égard des aveugles et des malvoyants, à savoir :

- l'autonomie physique et numérique ;
- l'accès à la lecture et plus généralement à la vie sociale ;
- l'accompagnement à l'emploi.

Notre projet associatif conduit à un positionnement d'expert, légitimé par l'ancienneté de notre association, son maillage territorial au plus près des bénéficiaires et la diversité des services qu'elle propose. Il doit nous fédérer tous ensemble autour de ces priorités.

LA VISITE DE LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

En 2015, notre association a largement contribué au travail de redéfinition du cadre légal de l'exception handicap. La nouvelle loi « Liberté de création, architecture et patrimoine » (LCAP) devrait entrer en vigueur en 2016. Dans ce cadre, l'association Valentin Haüy a su prendre des positions fortes en s'engageant auprès du ministère de la Culture et de la Commu-

nication pour une mutualisation obligatoire des documents adaptés. Ces efforts ont été récompensés par la venue au siège de notre association, le 6 octobre 2015, de Madame Fleur PELLERIN. La ministre de la Culture et de la Communication s'est montrée très intéressée par les activités de la médiathèque Valentin Haüy.



L'INAUGURATION DU NOUVEL ATELIER DE L'ESAT ESCOLORE

Adapté aux critères de productivité exigés par les partenaires économiques du Puy-de-Dôme, le nouvel atelier a été officiellement inauguré le 18 juin 2015. Il donne désormais à l'ESAT Esco-

lore les moyens de conquérir de nouveaux marchés et donc d'augmenter les chances concrètes de formation et d'intégration de personnes en situation de handicap visuel dans des métiers adaptés.

LES CONCLUSIONS DU RAPPORT DE L'INSPECTION GÉNÉRALE DES AFFAIRES SOCIALES (IGAS)

Conformément à l'annonce faite dans notre rapport d'activité de l'année 2014, notre association a été contrôlée par l'IGAS, entre octobre 2014 et mai 2015. Ce contrôle portait sur les exercices 2011, 2012 et 2013.

Au terme de celui-ci, l'IGAS a procédé à une déclaration de conformité sans réserve. Elle a émis huit recommandations et formulé diverses observations de nature à améliorer la gestion de notre association et de ses

établissements. L'association Valentin Haüy adhère, sous réserve de certaines remarques, à l'essentiel de ces huit recommandations. Une présentation de ce rapport a été effectuée devant le conseil d'administration du 21 octobre 2015, suivie d'une communication du Président à l'attention de l'ensemble du personnel.

L'intégralité du rapport de l'IGAS est disponible sur le site www.avh.asso.fr

LA STABILISATION DE LA FRÉQUENTATION DES COMITÉS RÉGIONAUX ET LOCAUX

Les comités régionaux et locaux (65 comités et 52 correspondances et permanences) assurent les services de proximité aux personnes déficientes visuelles.

En 2015, le nombre de bénéficiaires s'est stabilisé à 6 930 (dont 1 700 nouveaux). Il est à noter que 73,6 % d'entre eux sont âgés de plus de 60 ans.



Nos activités au quotidien



LA CULTURE POUR TOUS

La médiathèque

En 2015, la médiathèque Valentin Haüy a poursuivi et amplifié son extension. 5 482 emprunteurs actifs, soit plus 14 % par rapport à 2014, 1 166 nouveaux inscrits et, tous supports confondus, la médiathèque a effectué 181 234 prêts. On notera la progression constante de téléchargements via Éole et, pour la première fois, une stagnation des prêts d'ouvrages mis à disposition sur CD. Concernant les prêts d'ouvrages en braille, l'exercice 2015 a vu se confirmer une régression de la pratique du braille papier, déjà observée au cours des dernières années, en partie compensée par l'émergence et l'affirmation de la pratique du braille

numérique : 4 948 livres prêtés en braille papier et 1 760 en braille numérique. En 2015, la médiathèque a enrichi son catalogue de 735 nouveaux ouvrages en braille, dont 532 en braille numérique. L'équipe de la médiathèque a maintenu en 2015 son action dans le renforcement de son réseau national de partenaires : 20 nouveaux partenariats ont été signés avec des bibliothèques publiques, portant ainsi à 56 le nombre de partenariats orientés vers le grand public ; démarche didactique qui permet d'initier les utilisateurs déficients visuels aux outils donnant accès aux ouvrages enregistrés au format DAISY.

Partenariats et réseaux

Grâce à des échanges avec la Bibliothèque sonore romande, avec la Ligue braille belge et à notre investissement au sein du réseau TIGAR, le nombre de livres audio proposés est passé de 8 566 titres à plus de 20 000. En 2015, pour la troisième année consécutive, des écrivains sont venus rencontrer leurs lecteurs déficients

visuels au siège de l'association et, comme en 2013 et 2014, les quatre soirées organisées ont rencontré un franc succès. Tous ces événements ont fait l'objet d'enregistrements sonores qui restent à la disposition des usagers distants de la médiathèque.



Actions culturelles des comités régionaux et locaux

Au plus près de nos usagers, courant 2015, les comités régionaux et locaux ont organisé des manifestations comme le premier salon du livre audio à Amiens, la participation du comité de Vaucluse à de nombreuses émissions de radio locale, la participation

au festival des identités remarquables de Brest, l'inauguration à Charleville-Mézières d'une maquette tactile en 3D du « vieux moulin » exposée au musée de l'Ardenne, l'inauguration à Chalon-sur-Saône de deux bornes jacquaires en noir et en braille...

Le braille à l'association Valentin Haüy

Dans le but de favoriser et de promouvoir la connaissance et la pratique du braille, le comité Paris Île-de-France a organisé au mois de mars 2015, en collaboration avec le secrétariat général, le concours *Le Poinçon magique*. Celui-ci permet chaque année aux brailleuses de tous âges de confronter leurs talents en participant à une dictée en braille intégral ou abrégé dont le texte est adapté en fonction du niveau et de l'âge des participants. Ce concours s'est déroulé

partout en France métropolitaine et outre-mer, et a regroupé 125 participants. Le nombre de cours de braille dispensés par les comités régionaux et locaux est revenu en 2015 à son niveau des années antérieures, soit 322 cours qui représentent 4 500 heures consacrées à plus de 120 bénéficiaires. L'équipe du braille par correspondance du siège a comptabilisé, quant à elle, au cours de cet exercice, 55 élèves et 22 nouvelles inscriptions.



Enregistrement de livres audio - Audiovision

La production globale de livres enregistrés en voix humaine a légèrement diminué au cours de l'exercice 2015 : 952 ouvrages produits pour 1 014 ouvrages en 2014. Si le nombre de livres enregistrés dans les cabines d'enregistrement du siège demeure stable, on enregistre une nette progression d'ouvrages enregistrés par les donneurs de voix à domicile rattachés au service enregistrement du siège (+34,8 %), mais une baisse sensible (7,8 %) du nombre d'ouvrages produits par les comités et une baisse de 37 % du nombre d'ouvrages sélectionnés par notre médiathèque dans le catalogue de livres venant de litterature.audio.com.

La progression du nombre d'ouvrages produits par les donneurs de voix bénévoles rattachés au service enregistrement du siège, résulte du recrutement, courant 2015, de nouveaux lecteurs, de leur formation, et du suivi régulier de leur activité. Cela a permis d'obtenir une amélioration de leur production individuelle et un respect des délais définis au début de chaque enregistrement d'un ouvrage.

La légère baisse d'ouvrages produits par l'ensemble des comités, que nous souhaitons temporaire, ne doit pas masquer la production

soutenue de certains d'entre eux : Bouches-du-Rhône, Hérault, Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Morbihan, Pyrénées-Atlantiques, Savoie, Yvelines et Vendée.

Au titre de l'audiodescription, le millésime 2015 peut être considéré comme une phase transitoire dans son environnement concurrentiel. La légère augmentation du nombre de programmes longs supérieurs à 90 minutes (+ 3 marchés) et l'explosion des programmes courts (+ 65 marchés) réalisés au cours de cet exercice n'ont pas permis d'empêcher une baisse du chiffre d'affaires de 5,7 % consécutive à des annulations de marchés de dernière minute.

Néanmoins, la sixième édition du festival Audiovision organisée à l'UGC Gobelins à Paris, avec comme parrain Luc Besson, a remporté un vif succès. En complément des 300 spectateurs qui ont assisté lors de la séance d'ouverture à la projection du film *Pourquoi j'ai pas mangé mon père* de Djamel Debbouze, la fréquentation de ce festival a permis de regrouper, comme en 2014, 2 100 spectateurs, dont 760 aveugles ou malvoyants répartis au cours des 81 séances.

Musée et bibliothèque patrimoniale

Le musée et la bibliothèque patrimoniale de notre association sont et restent des lieux d'appropriation pour tous les publics, de repères historiques utiles à la compréhension du handicap visuel. La propriété, la mise en valeur, la diffusion et la disponibilité de ces collections uniques, sont une richesse pour l'institution qui les abrite, détentrice de témoignages matériels d'une histoire à vocation universaliste.

Dans un contexte général de baisse de fréquentation des lieux culturels, le musée Valentin Haüy a constaté en 2015 une augmentation de sa fréquentation et une stabilité de celle de la bibliothèque patrimoniale où les visiteurs reçoivent un accueil personnalisé auquel ils sont très

sensibles. Ce constat positif s'explique par la qualité des collections et des échanges lors des rencontres avec les personnes concernées, soit personnellement, soit professionnellement par le handicap visuel. Présents dans les manifestations culturelles organisées autour du thème de la cécité ou de la malvoyance, les représentants du musée ont participé courant 2015 à divers événements tels que : le 270^e anniversaire de la naissance de Valentin Haüy, le lancement de l'année Claude MONTAL, l'inauguration de la cathédrale de Créteil, dont l'orgue a été légué par notre association à l'initiative de notre ancien secrétaire général, Jean-Marie Cierco...



Publications

En 2015, l'information sur nos actions s'est poursuivie au travers de nos diverses revues :

- Valentin Haüy Actualités, revue d'information grand public éditée environ à 59 000 exemplaires chaque trimestre et destinée notamment à nos généreux donateurs ;
- Valentin-Haüy-Infos, transmis par courriel à près de 4 900 personnes (+5,2 % par rapport à 2014) et accessible en ligne à tous publics sur le site www.avh.asso.fr. Cette newsletter mensuelle est destinée à informer les usagers déficients visuels ou leur entourage des dernières nouveautés pratiques, culturelles et sportives mises à leur disposition ;

- Le Louis Braille, revue historique de l'association éditée en braille intégral ou abrégé, à l'attention des abonnés aveugles, et en gros caractères pour les personnes malvoyantes.

Une consultation auprès de 1 721 abonnés à notre catalogue de revues braille a été réalisée en 2015 afin de connaître leur avis sur notre offre. Le taux de retour en braille supérieur à 30 % confirme la pertinence de la démarche. L'exploitation de ces données en cours de traitement devrait nous permettre de diversifier notre offre.

+ 5,2 %

**près de 4 900
abonnés au
VH-Infos**





LA VIE QUOTIDIENNE

Matériel spécialisé

En cette période de difficultés économiques, notre service du matériel spécialisé a vu son chiffre d'affaires décroître de 4,8 %. Toutefois, la montée en charge progressive de notre site de vente en ligne, passée de 17 %

du chiffre d'affaires début 2015 à 37 % fin 2015, confirme l'évolution des habitudes d'achat et ouvre des perspectives nouvelles de développement.

Imprimerie

L'année 2015 a été notamment marquée par la réintégration du service abonnements des revues au service imprimerie du siège, ceci dans le double objectif de réorganiser et d'améliorer le processus de gestion des abonnements et de mener à bien l'étude de diversification et d'actualisation de la

ligne éditoriale évoquée ci-dessus attendue par nos abonnés. Ces derniers ont reçu, en 2015, 14 729 revues produites par les trois imprimeries de l'association, dont 8 671 par l'imprimerie du siège. En 2015, l'imprimerie du siège a maintenu une production stable de 977 104 feuilles, soit 1 954 208 pages embossées représentant un chiffre d'affaire de 327 K€ dont 139 K€ provenant de clients externes à l'association.

+ 20 %

**Ventes en ligne
au matériel
spécialisé**

CERTAM

Courant 2015, le CERTAM a poursuivi ses missions traditionnelles :

- élaboration et diffusion sur son site www.certam-avh.com de 23 nouvelles fiches d'évaluation de produits technologiques pour personnes déficientes visuelles ;
- production de 634 nouveaux titres en braille numérique abrégé ou intégral et enregistrement en voix de synthèse de

540 nouveaux titres venant enrichir le catalogue de la bibliothèque numérique Éole ;

- participation à divers salons professionnels, notamment Sight City à Francfort, CSUN à San Diego (États-Unis) et BrailleTech à Bruxelles. Fin 2015, nous avons appris avec regret le départ du responsable de ce service.

Clubs nouvelles technologies et informatique adaptée

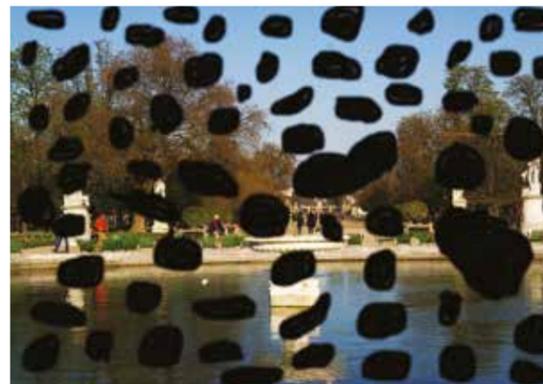
Répartis dans les comités régionaux et locaux, les 43 clubs nouvelles technologies et informatique adaptée de l'association ont accueilli, en 2015, 518 déficients visuels, soit une baisse de fréquentation de 16 % environ et une chute de 30 % du nombre de nouveaux stagiaires par rapport à l'année

2014. Cependant, avec l'augmentation courant 2015 du nombre de formateurs, passé de 140 à 155, nous espérons voir se rétablir, dans les prochaines années, un niveau de fréquentation plus conforme à notre ambition.





Vision normale



Vision pigmentaire

Actions de sensibilisation

Au cours de l'année, l'association a décidé d'intensifier ses actions de sensibilisation à la déficience visuelle auprès du grand public, des établissements d'enseignement, des entreprises et des administrations, des services médicaux et paramédicaux. En effet, les personnes voyantes sont en général bien disposées à l'égard des personnes aveugles, mais elles ne savent pas toujours comment se comporter en leur présence. Sous l'impulsion d'un chargé du développement des actions de sensibilisation à la déficience visuelle, le deuxième semestre 2015

a été consacré à :

- faire un état des lieux des pratiques de l'association et notamment de celles des comités régionaux et locaux afin de tirer parti des expériences de terrain ;
- proposer un plan de développement des actions de sensibilisation à la déficience visuelle en fonction des publics visés ;
- préparer les actions de sensibilisation.

Une première journée pilote s'est tenue en décembre 2015 pour sensibiliser les personnels d'un EHPAD de Côte-d'Or.

En France : 65 000 aveugles

+ de 1 200 000 malvoyants

(chiffres INSEE)



Accessibilité

Courant 2015, le nouveau pôle central accessibilité, créé en 2014, a poursuivi et intensifié ses actions de préconisation, auprès notamment de la commission de dérogation de la préfecture de police de Paris, ou à l'étude des dossiers présentés au titre des Agendas d'Accessibilité Programmés (Ad'AP), relationnel qui a permis à nos représentants d'intervenir en amont sur des dossiers de permis de construire et de sensibiliser les exploitants d'Établissements Recevant du Public (ERP) et/ou les maîtres d'œuvre à l'accessibilité du bâti.

En collaboration avec les services informatique et communication du siège, le pôle central accessibilité, soutien technique des comités régionaux et locaux, a simplifié l'accès aux fiches techniques sur notre site en les regroupant dans quatre univers accessibles au travers de pictogrammes, de même que les modules de formation désormais actualisés en fonction des évolutions de la réglementation. En complément de ce soutien technique en ligne, le pôle central accessibilité a animé trois sessions de formation dans les comités des Bouches-du-Rhône, d'Indre-et-Loire et de la Somme.

Toujours à la recherche d'outils pédagogiques innovants, le pôle central accessibilité a créé un

disque des contrastes de couleurs, ainsi qu'une mallette physique qui regroupe, à destination des comités central d'un ensemble d'échantillons de produits nécessaires à la mise en accessibilité des ERP.

Enfin, conscient que le thème de l'accessibilité physique passe nécessairement par des partenariats étroits avec les acteurs de terrain, le pôle central accessibilité a développé, en 2015, de nombreux partenariats parmi lesquels : l'Office national des forêts (ONF) de Fontainebleau, la direction de l'accessibilité de la SNCF, le musée de l'Homme, la Fédération de l'hospitalisation privée (FHP), la Ville de Paris, la fondation Orange avec laquelle nous avons réalisé le diagnostic d'accessibilité des locaux de l'Institut français de Bucarest, le Centre des monuments nationaux, CoActis santé pour l'accès aux soins des personnes en situation de handicap visuel...

En région, les représentants des comités régionaux et locaux ont poursuivi leur action de sensibilisation à la déficience visuelle et de représentation des aveugles et des malvoyants dans des structures administratives telles que les MDPH ou les CDAPH mais également dans les diverses commissions d'accessibilité (voirie, transports, tourisme...).

Sports – loisirs – séjours vacances

Être quotidiennement au service des personnes aveugles ou malvoyantes, c'est aussi les accompagner dans leurs activités de loisirs et de détente dans un environnement adapté. C'est ainsi que l'équipe séjours vacances de la coordination des comités a permis, en 2015, à 116 aveugles et/ou malvoyants, de bénéficier des séjours organisés par le siège de l'association. Cette action s'est faite en réalisant une remarquable synergie avec les comités régionaux et locaux concernés qui ont mis à leur disposition une quarantaine de bénévoles auxquels se sont joints à l'occasion du séjour organisé à Strasbourg les Auxiliaires des Aveugles d'Alsace.

En 2015, des séjours ont été organisés à Dijon, à Strasbourg, à Menton, aux Deux-Alpes et en Finlande, ainsi qu'à Bédoin (Provence) où activités touristiques étaient associées à une formation à l'informatique adaptée aux personnes déficientes visuelles.

Permettre aux aveugles et aux malvoyants de s'impliquer dans des activités sportives de loisirs ou de compétition s'inscrit, bien évidemment, dans le cadre des missions de notre association. À cet effet, le service des sports a encadré, courant 2015, 147 adhérents titulaires d'une licence de la FFH qui pratiquent leur sport favori dans des disciplines telles que le cécifoot, le torball, la pétanque, la natation, la gymnastique... Malgré

le remplacement, en début de saison, du staff d'entraînement, nos jeunes compétiteurs ont défendu nos couleurs avec brio.

En partenariat avec des associations sportives locales, les comités régionaux et locaux ont organisé pour leurs bénéficiaires des activités sportives de loisirs, notamment dans les disciplines telles que le tandem, l'aviron, l'escalade, l'escrime, la boxe anglaise, le judo, le golf, le kayak, la moto, la neige en raquettes, le patinage sur glace, la pêche, la plongée en mer, le ski nautique...

En juin 2015 a eu lieu, dans le parc du château de Versailles la quatrième édition du Triathlon national en duo, organisée avec le concours du comité Valentin Haüy des Yvelines et de l'Établissement public du château de Versailles. Près de 100 sportifs (binômes déficient visuel-voyant) ont participé à cet événement en présence d'un nombreux public.



Locomotion – activités de la vie journalière – autres activités

La survenue de la déficience visuelle implique de réapprendre les gestes du quotidien ; c'est pourquoi, en 2015, 35 comités régionaux et locaux ont dispensé à leurs bénéficiaires des cours de locomotion, de cuisine ou d'activités de la vie journalière. Pour compenser la baisse des subventions locales, dans un environnement

économique contraint, de nombreux comités régionaux et locaux ont maintenu, voire développé, des activités à coût nul, telles que les randonnées, le tricot, les ateliers de mémoire, de couture ou de création, le yoga, la sophrologie, la relaxation...



International

En 2015, le service international de notre association a poursuivi sa mission d'initiateur de coopérations nouvelles et de facilitateur des actions internationales mises en œuvre par les différentes entités de l'association.

La dimension internationale de la médiathèque et du CERTAM a permis, au travers d'accords de partenariat déjà évoqués ci-dessus, de porter notre fonds d'ouvrages adaptés à 20 000 titres, d'alimenter ce fonds par un échange annuel de 3 000 ouvrages avec la bibliothèque de la Ligue Braille belge, de participer de manière effective aux travaux du comité directeur de la section livre adapté de l'Association mondiale des bibliothécaires et d'entretenir notre collaboration active avec BookShare, le plus grand site de téléchargement de livres adaptés au monde (plus de 200 000 ouvrages).

Parmi les nombreuses actions menées en 2015, on notera pour mémoire :

- la confirmation du soutien de notre association au développement du logiciel gratuit de revue d'écran NVDA ;
- l'organisation et l'animation du DAISY Consortium à Paris en juin 2015, manifestation internationale adossée au Forum européen de l'accessibilité numérique, organisé chaque année à la Cité des Sciences et de l'Industrie, par l'association BrailleNet ;

- Un début de collaboration avec la jeune association russe Biolo Trost (Canne blanche) dans le but de développer des échanges sur nos expériences mutuelles avec leurs membres aveugles et voyants ;
- La poursuite du soutien fidèle de notre association à nos partenaires des écoles spécialisées pour déficients visuels en Afrique, partenariat appelé à se développer avec des écoles et des associations de l'Océan Indien ;
- Le soutien et la participation, en collaboration avec la commission de solidarité internationale de l'association Voir Ensemble, à l'assemblée générale de l'Union francophone des aveugles qui s'est déroulée à Yaoundé la dernière semaine du mois de novembre 2015 ;
- dans le cadre du projet Transforming braille, la présence, en octobre 2015, du responsable de notre service international à la présentation, dans les locaux de notre partenaire American Printing House for the blind à Louisville, (Kentucky, États-Unis), du prototype avant process de production de la plage braille à bas prix. Nous notons avec satisfaction que le produit fini, qui sera présenté officiellement au salon CSUN de San Diego en mars 2016, sera commercialisé fin 2016, en particulier par l'association Valentin Haüy.

Le service social du siège

Au cœur des missions de notre association, le service social et juridique du siège se positionne comme l'interlocuteur privilégié de nos usagers en détresse sociale, en perte d'autonomie, de reconnaissance et, de plus en plus souvent, en quête d'une dignité perdue suite à la survenance du handicap visuel fréquemment aggravé par un handicap psychique associé.

Inlassablement, l'équipe du service social et juridique s'est mobilisée pour répondre aux demandes exprimées au cours de 1 136 entretiens concernant 540 personnes (dont 239 nouveaux consultants), lors de 3 975 entretiens téléphoniques avec ses interlocuteurs usagers ou divers organismes d'Île-de-France ou de province et 32 visites à domicile.

Dans la « bulle » prévue à cet effet, les bénévoles du service social, ont accueilli et assisté 2 062 personnes déficientes visuelles démunies ou isolées pour la lecture ou l'écriture de courriers ou de documents administratifs.



La psychologue du service a assuré 70 consultations et notre juriste a dispensé 126 consultations juridiques et répondu à 565 demandes de renseignements juridiques par téléphone.

Pour la conseillère en économie sociale et familiale, 78 % des demandes concernaient le logement et, notamment, les hébergements d'urgence. En 2015, le service social a reçu six nouveaux usagers sans domicile fixe. Ce constat met en évidence le problème de plus en plus prégnant de l'accès au logement en région parisienne où les délais d'attente pour obtenir un logement social sont de l'ordre de 2 à 4 ans.

À noter, enfin, que la juriste qui partage son temps de travail entre le service social et le pôle juridique a assuré la veille juridique, l'actualisation des informations utiles au service social, la mise à jour de la base de données relatives au droit du handicap. Elle a aussi préparé des fiches relatives aux prestations sociales et leur mise en accessibilité, des conseils, des notes de synthèse et des recherches à la demande des différents services du siège et des établissements dans des domaines aussi variés que : droit du travail, droit des contrats, droit de la construction, droit de la copropriété, droit fiscal ou droit de la propriété intellectuelle...

Poursuivant la politique des années antérieures, le fonds central de solidarité de l'association a accordé treize prêts à des personnes déficientes visuelles confrontées à des difficultés financières ponctuelles pour un montant global de 10,5 K€ et a fait don de 33 ordinateurs adaptés ou machines à lire, moyennant une faible participation financière des bénéficiaires.

Nos établissements

Les neuf établissements gérés par notre association, vecteurs essentiels de l'action sociale, ont poursuivi en 2015 leur mission dans un contexte économique toujours aussi difficile.

CFRP

À la rentrée 2015/2016, 156 jeunes gens ou adultes ont rejoint le CFRP de l'association Valentin Haüy pour se préparer à entrer ou à retourner dans la vie active :

- 77 en section de masso-kinésithérapie ;
- 8 en section praticien bien-être ;
- 10 en section employé administratif et accueil ;
- 2 en section cannage / paillage ;
- 3 en section mécanicien cycles ;
- 56 en classe de prépa (modules de cours qui préparent à l'entrée en formation), dont 16 en année spécifique masso-kinésithérapie.

Habitué à tutoyer l'excellence, le CFRP affiche, pour la promotion 2015, un taux maximum de réussite aux examens de fin d'études de 100 %. Qui fait mieux ? Néanmoins, consciente de la nécessité d'adapter ses formations professionnalisantes à la réalité de notre temps, l'équipe du CFRP a fait vivre en 2015 un certain nombre d'actions innovantes, parmi lesquelles nous citerons :

- l'ouverture, à titre expérimental, de la nouvelle section mécanicien cycles de niveau B pour l'obtention d'un certificat de qualification professionnelle (CQP) en partenariat avec l'Institut national du cycle et du motocycle (INCM). Dans ce cadre partenarial et grâce aux fonds

perçus au titre de la taxe d'apprentissage, accueil des premiers stagiaires en septembre 2015 ;

- la mise en place de nouveaux fonctionnements (matières et méthodologie d'enseignement), pour la nouvelle promotion de masso-kinésithérapie et pour satisfaire aux nouvelles obligations réglementaires ;
- la validation d'un accord de principe entre le Doyen de l'université Paris V et le Président de notre association pour l'obtention par les étudiants en masso-kinésithérapie du niveau de licence en complément du diplôme d'État ;
- la poursuite de la réflexion relative au projet de formation qualifiante en informatique.

Enfin, la reconnaissance courant 2014 du titre « praticien bien-être » au registre national des certifications professionnelles a permis au CFRP d'organiser en juin 2015 la remise des diplômes correspondants à tous les anciens et nouveaux titulaires.

100%

**de réussite
aux examens
en 2015**



Institut médico-professionnel de Chilly Mazarin

En 2015, l'Institut médico-professionnel (IMPro) de Chilly-Mazarin, en Essonne, a accueilli 53 jeunes déficients visuels avec troubles associés dont 12 stagiaires. Au 31 décembre, l'effectif était composé de 38 jeunes : 18 filles et 20 garçons âgés de 13 à 21 ans dont 24 d'entre eux souffrent de pathologies complexes qui appartiennent au groupe des maladies rares. Ces jeunes sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire spécialisée composée de 52 salariés, soit 41 ETP. La double contrainte constituée de besoins éducatifs particuliers et de la présence du handicap rare invite à des approches éducatives ajustées à ces situations complexes et incite à adapter sans cesse les pratiques d'accompagnement avec toujours comme objectif de contribuer au bien-être des personnes et au respect de leurs droits.

Au risque de nous répéter chaque année, nous soulignons ici la disponibilité, le dévouement et le sens profondément humain de ces équipes de terrain qui poursuivent les missions de notre

association et, plus particulièrement, à l'IMPro de Chilly-Mazarin, auprès de ces jeunes handicapés visuels avec troubles associés. Dans le cadre des six ateliers préprofessionnels de l'IMPro, 84 stages, individuels ou collectifs, d'insertion sociale et professionnelle ont été réalisés en 2015 dont 65 en ESAT : 35 en sous-traitance, 4 en restauration, 1 en bureautique/standard, 13 en blanchisserie polyvalence et 12 en espaces verts.

Pour ne pas oublier dans cet environnement difficile que la population concernée est avant tout constituée de jeunes gens pleins de vie et de dynamisme, l'équipe pluridisciplinaire de l'IMPro a organisé, courant 2015, comme chaque année, des manifestations culturelles, ludiques ou sportives telles que séjours « camping » à Buthiers en Seine-et-Marne ou semaine nature, culture et loisirs mais également compétitions de torball, d'athlétisme ainsi qu'une participation au gala de gymnastique de fin d'année pour faciliter l'intégration dans la ville.

Centre d'Escolore

Les activités de l'établissement d'Escolore s'articulent autour de quatre services : l'ESAT, le foyer d'hébergement, le foyer d'appartements et le SAVS. En 2015, l'ESAT a accueilli 50 travailleurs en situation de handicap visuel : des stagiaires non ou malvoyants, jeunes essentiellement, venant vérifier leurs orientations en ESAT et/ou en foyer, ou, pour les plus âgés, confirmer une orientation sur Escolore ainsi qu'un groupe d'insertion préprofessionnelle du CRDV.

Malgré le résultat déficitaire des ateliers d'imprimerie et de cannage de chaises, plusieurs marchés de sous-traitance (entreprises CEP, Michelin...) ainsi que celui de l'entretien de l'hôpital de Thiers et de sa maison de retraite en espaces verts ont contribué à maintenir le résultat d'exploitation de l'ESAT à l'équilibre.

Le foyer d'hébergement a affiché un taux d'occupation de 97 % avec 24 résidents. Le foyer d'appartements a accueilli, dans des appartements individuels avec un suivi éducatif

quotidien mais non permanent, 7 résidents, soit un taux d'occupation de 78 %. En 2015, le SAVS a dispensé un suivi éducatif hebdomadaire à 10 usagers dont une majorité est composée d'ouvriers (travailleurs handicapés) à l'ESAT d'Escolore.

Pour l'établissement d'Escolore, l'événement marquant de l'année 2015 concerne bien sûr l'inauguration du nouvel atelier (cf. p. 9) qui a apporté une nette amélioration des conditions de travail des ouvriers ainsi qu'une capacité de production supérieure permettant d'absorber les nouveaux marchés de conditionnement conclus au cours de cet exercice. En marge de cette inauguration, sept élèves ont reçu, avec émotion et sous les applaudissements fournis de leur famille et des invités, leur certificat d'aptitude aux techniques de jardinage pour lequel ils ont travaillé avec ardeur, soutenus par un encadrement particulièrement motivé.





Centre Odette Witkowska

Pour sa part, en 2015, le centre Odette Witkowska de Sainte Foy-lès-Lyon a poursuivi ses activités réparties entre l'ESAT, le foyer d'hébergement, le foyer de vie et le SAVS.

L'ESAT qui emploie 99 ouvriers a réalisé courant 2015 un chiffre d'affaires de 788 K€, soit une augmentation de 7,3 % par rapport à 2014 avec une bonne charge de travail pour tous les ateliers, à l'exception de l'inexorable baisse d'année en année des impressions en braille. L'optimisation de la gestion des stocks et des achats de matières premières a eu pour conséquence une amélioration du résultat net de l'ESAT de 59 K€ permettant d'envisager des investissements machines pour 2016.

Fin 2015, le foyer de vie accueillait un nombre constant de 13 résidents, le foyer d'hébergement accueillait 49 résidents. À l'identique de l'exercice 2014, en 2015, le SAVS a enregistré un taux d'occupation de 100 %, soit 30 bénéficiaires et une liste d'attente de 21 personnes au 31 décembre 2015.

Avec le rapport d'évaluation externe, la construction du foyer de vie, les travaux d'accessibilité, une nouvelle organisation et l'accompagnement

éducatif très près des usagers, l'année 2015 aura été une année charnière.

Le taux d'occupation du foyer de vie augmente car les demandes se font plus nombreuses, notamment en raison des départs à la retraite. Les usagers qui intègrent cette structure n'ont pas le désir ou l'indépendance nécessaire pour aller vers un logement en milieu ordinaire ou vers un hébergement de type foyer/ logement. L'EHPAD ne leur convient pas non plus. Bien que le foyer de vie se soit doté, en 2015, de deux places supplémentaires, il conviendra, au cours de l'an prochain, de réfléchir à d'autres solutions.

La vie quotidienne d'un établissement est bien évidemment agrémentée d'activités ludiques, sportives qui contribuent à la socialisation, l'intégration et l'épanouissement de tous ses acteurs :

- 14 médailles du travail de 15 ans et 12 médailles du travail de 20 ans ont été remises, le 23 juin ;
- le 4 octobre, 7 ouvriers et salariés de l'établissement Odette Witkowska ont renouvelé l'expérience de 2013 et 2014 : courir au sein d'un groupe d'une soixantaine de compétiteurs sous les couleurs du CTPEA.

Entreprise adaptée Frère Francès

L'entreprise adaptée Frère Francès de Nantes a poursuivi en 2015 ses activités de cannage et paillage réalisées au domicile de ses seize ouvriers chaisiers, plus trois en atelier, répartis dans six départements des régions Pays de la Loire et Bretagne.

Une légère embellie a permis à cet établissement de réaliser, courant 2015, une progression de chiffre d'affaires passé de 97 K€ à 102 K€ et de réduire ainsi son déficit de 14 K€.

Le recrutement et l'installation à domicile de nouveaux chaisiers à Pornic et à Angers, conjugués avec la prochaine extension d'activité au comité d'Indre-et-Loire et la coopération étroite avec l'Institut des Hauts-Thébaudières afin de trouver une activité complémentaire à nos chaisiers, sont accueillis comme autant d'initiatives que nous souhaitons favorables au maintien en activité de cet établissement.

L'atelier de la Villette

Dans un contexte économique difficile, l'atelier de La Villette a poursuivi en 2015 ses activités et a, au terme de cet exercice, constaté le retour sur investissement réalisé en septembre 2013 : l'embauche d'un technico-commercial et un comptable unique.

Le chiffre d'affaires 2015 de 1 444 K€, comparé au chiffre d'affaires 2014 de 1 354 K€, fait apparaître une augmentation de 6,65 % et un résultat estimé en équilibre. L'effectif de cet établissement s'est maintenu à 48 personnes, dont 40 sont en

situation de handicap visuel ou autre.

On notera, pour s'en féliciter, l'évolution professionnelle de trois travailleurs en situation de handicap, par :

- l'intégration dans un milieu professionnel ordinaire suite à la création d'un poste de travail après trois ans de détachement ;
- l'obtention d'un BEP de secrétariat par validation des acquis et de l'expérience ;
- et, enfin, l'admission au CNAM en formation de « créateur de sites Web ».



SAVS-DV Paris

En 2015, le Service d'accompagnement à la vie sociale pour déficients visuels de Paris, plus souvent dénommé SAVS-DV Paris, ouvert en novembre 2012, a maintenu son activité en accueillant 31 bénéficiaires âgés de 20 à 70 ans dont le domicile est situé à Paris intra-muros.

Reflet de l'expression des souhaits de chaque bénéficiaire, retenue dans les projets d'accompagnement personnalisés, il est intéressant d'identifier, parmi les 1 098 cours ou entretiens personnalisés dispensés tout au long de cet exercice, les disciplines les plus sollicitées, à savoir :

- 473 cours de locomotion ;
- 93 cours de rééducation à la vie journalière, notamment : apprendre à cuisiner, faire la lessive, le repassage, utiliser un téléphone mobile adapté ou reconnaître la monnaie... ;
- 69 séances d'écoute de la psychologue ;
- 149 cours d'initiation à l'informatique adaptée ;
- 39 séances de conseils en économie sociale et familiale liées à des problèmes de gestion de budget ou de logement ;
- 129 séances d'assistance de la chargée d'insertion professionnelle ;
- 26 séances de conseils de l'assistante sociale



- liées aux droits des bénéficiaires ou à leur situation sociale ;
- 120 cours d'initiation à la pratique du braille.

Bien implanté dans l'environnement de l'aide apportée à Paris aux personnes en situation de handicap visuel, le SAVS-DV Paris a accueilli, courant 2015, neuf nouveaux bénéficiaires. Trois ans après son ouverture, il est vraisemblable qu'il a désormais atteint sa capacité maximale de fréquentation des déficients visuels parisiens, soit une moyenne de 31 bénéficiaires. Cela justifie l'action d'ouverture de ce service aux départements limitrophes, notamment les Hauts-de-Seine (92) et le Val-de-Marne (94).

Centre de vacances d'Arvert

À l'instar de notre résidence-services, le centre de vacances « Le Moulin du Cassot » situé dans le bourg d'Arvert en Charente-Maritime, entièrement financé sur les fonds propres de l'association, permet d'accueillir des personnes aveugles ou malvoyantes dans un environnement de détente et de loisirs adapté aux déficients visuels. Cette résidence de vacances a accueilli, en 2015, plus de 350 résidents en pension complète qui ont profité de 1 845 jours de vacances, soit

une moyenne d'une semaine par résident dans un environnement propice à la découverte et au farniente. Seuls ou accompagnés, les vacanciers bénéficient d'une piscine couverte et chauffée conçue en fonction des besoins propres au handicap visuel, des sorties à la plage, des promenades à pied, des croisières dans les nombreuses îles environnantes, des sorties culturelles, la découverte de la région, des soirées, des activités sportives diverses...

Centre résidentiel

En 2015, la résidence-services pour personnes âgées de la rue Petit à Paris 19^e a accueilli 61 résidents déficients visuels représentant un taux d'occupation de 94 % pour une durée moyenne d'accueil de sept années et une moyenne d'âge de 77 ans. Le foyer pour jeunes étudiants ou travailleurs déficients visuels a hébergé 45 résidents dont 23 sont étudiants au CFRP de l'association Valentin Haüy, représentant un taux d'occupation de 84 %.

L'année 2015 a été notamment marquée par l'ouverture de nombreux chantiers administratifs relatifs à la mise en conformité des deux établissements à la réglementation en vigueur : la rédaction de contrats de séjour, un règlement de fonctionnement, un livret d'accueil, des projets personnalisés, avec, comme fil conducteur, la rédaction d'un projet d'établissement pour chacune des deux entités, sans pour autant négliger l'entretien, la maintenance, la rénovation ou la modernisation du bâti et des installations nécessaires à la qualité d'hébergement des résidents.

L'équipe pluridisciplinaire de cet établissement s'est appliquée à poursuivre et améliorer l'accompagnement des résidents, plus particulièrement, dans des domaines tels que :

- l'ergothérapie, permettant aux seniors de s'intégrer à leur rythme au nouvel environnement numérique et de s'approprier les nouveaux outils de communication ;
- l'aide à la santé : comment se soigner correctement quand on est âgé et malvoyant ? Les obstacles sont nombreux et l'aide hu-

maine, l'écoute et le soutien psychologique sont souvent nécessaires pour organiser les soins et le suivi médical ;

- l'aide administrative pour l'accès aux droits qui justifie l'intervention régulière d'une des assistantes sociales du siège ;
- pour les plus jeunes, l'aide personnalisée est indispensable lors de leur arrivée dans la structure pour leur permettre de trouver leurs repères et accroître leur autonomie dans le quotidien, savoir s'organiser, effectuer les tâches domestiques usuelles, entreprendre des démarches administratives...

L'animation reste une composante essentielle du bien-être des résidents. Pour ce faire, l'établissement poursuit et initie des partenariats avec des associations porteuses de projets telles que :

- l'association CAP 95 (initiation et aide à l'utilisation de l'informatique adaptée ; karaté adapté au handicap visuel).
- l'association Benenova qui propose à de jeunes étudiants bénévoles d'accompagner l'équipe pluridisciplinaire dans l'organisation et l'animation de soirées dansantes ou de soirées à thème.
- l'association *Un regard pour toi*, association qui propose à ses adhérents déficients visuels de les accompagner dans un coaching de maintien, vestimentaire et esthétique.

Chacun peut ainsi trouver dans l'environnement adapté de la résidence-services de l'association Valentin Haüy un cadre humain et solidaire où les nombreuses activités favorisent, à tout âge, l'épanouissement personnel.



Complémentarité des équipes

L'ensemble des actions menées par l'association Valentin Haüy dans le cadre de sa mission au service des aveugles et des malvoyants repose sur la cohésion et la complémentarité professionnelle des femmes et des hommes, salariés de l'association, salariés en mécénat de compétences, volontaires au titre du service civique ou bénévoles, tous unis au service de la même cause. Au 31 décembre 2015, au total (siège, comités régionaux et locaux, établissements), l'association emploie 624 personnes : 150 travailleurs handicapés d'ESAT et 474 salariés dont 105 sont handicapés. Toutes entités confondues, l'association Valentin Haüy s'honore d'être reconnue comme le premier employeur de France de déficients visuels, à savoir 255 personnes au 31 décembre 2015.

Plusieurs faits marquants ont jalonné en 2015 la gestion des ressources humaines au sein de notre association :

- le recrutement et la prise de fonction, début janvier 2015, du nouveau directeur des ressources humaines avec pour mission essentielle d'adapter la politique RH de l'association à notre temps ;
- l'élaboration, conforme à la réglementation, du premier bilan social de notre association ;
- le renouvellement du comité d'établissement et des délégués du personnel en présence d'une nouvelle organisation syndicale représentative au sein de notre association ;
- la mise en place d'un nouveau comité central d'entreprise ainsi qu'une première demande par les partenaires sociaux d'une expertise externe des comptes de l'association ;
- le recalage du plan de formation avec le calendrier légal.

Bénévoles – Mécénat de compétences

Notre association bénéficie également du concours gracieux de 3 302 bénévoles et de 39 personnes mises à disposition au titre du mécénat de compétences

(36 salariés d'Orange, 2 salariés d'Altran et 1 salarié de la BP2L) et d'un volontaire en service civique.

L'année 2015 a été marquée par :

- l'organisation de trois nouvelles journées de sensibilisation à la déficience visuelle et de présentation de notre association qui se sont tenues à Paris, à la résidence-services, avec des participants venant du siège, de la résidence-services ainsi que des comités (Côte-d'Or, Paris Île-de-France, Rhône, Sud 92) ;
- la poursuite des opérations de recrutement de bénévoles dans toutes les structures de l'AVH.

La forte visibilité du site Internet national a permis d'attirer de nombreuses candidatures spon-

tanées de provinciaux qui ont été routées vers les comités régionaux et locaux. La diversification des canaux de recrutement s'est poursuivie avec, notamment, une publication régulière d'annonces sur les sites d'Espace Bénévolat et de France Bénévolat. Des entreprises telles qu'EDF-UFPI, le cabinet d'avocats Hogan Lovells ou la société Salesforce incitent leurs salariés à faire du bénévolat, notamment pour l'enregistrement de livres audio.

L'expérimentation par notre association du recours au service civique s'est concrétisée par le recrutement d'une personne au comité d'Ille-et-Vilaine, jouant le rôle d'organisme pilote, pour promouvoir la lecture audio auprès de personnes âgées déficientes visuelles hébergées dans des établissements adaptés. Fin 2015, des démarches ont été engagées afin que deux autres volontaires soient accueillis en 2016, d'une part au comité Paris Île-de-France, d'autre part à la résidence-services à Paris.

Les services généraux

Essentiels dans la gestion de l'intendance au quotidien de notre association, les services généraux du siège ont poursuivi, en 2015, leurs missions sur un périmètre d'actions qui englobe le siège de la rue Duroc, les locaux de la fondation, la résidence-services, l'immeuble de la rue Jacquier, les comités régionaux et locaux et le soutien, à leur demande, des établissements. Conjugué avec les actions destinées à optimiser les économies d'échelle, déjà engagées l'an dernier qui ont permis de réaliser en 2015 une baisse sensible des charges d'entretien de l'ordre de 50 K€, le produit issu de la location à des tiers de l'auditorium et d'autres salles de réunion du siège a contribué à l'effort généralisé de maîtrise, voire de réduction, des frais généraux permanents d'exploitation.

C'est dans le même esprit qu'est intervenu début 2015 le recrutement d'un technicien polyvalent de maintenance qui assure, outre les dépannages ponctuels de diverses natures, la maintenance de premier niveau du parc de machines des imprimeries braille du siège et de Lyon, se substituant ainsi au recours à des prestataires externes, recours désormais exceptionnel améliorant ainsi la capacité et la régularité de la production.

À noter également les actions d'assistance technique et d'accompagnement par l'équipe de bénévoles du siège intervenant en qualité d'assistants à maîtrise d'ouvrage dans l'étude et la réalisation de travaux immobiliers effectués au siège, en 2015, dans certains comités régionaux et locaux et établissements.



Le service informatique

En 2015, le service informatique du siège a poursuivi l'action déjà engagée au cours des derniers exercices au titre de la mise en place d'un système de sauvegarde et de stockage délocalisé des données via une fibre optique privée. La mise en œuvre, en 2016, du plan de reprise d'activité clôturera la procédure de sauvegarde des données informatiques, indispensable à la pérennité opérationnelle de notre association.

Conjointement à cette démarche prudentielle, en 2015, notre service informatique a organisé et réalisé en deux temps, sur le site du siège, puis sur les comités régionaux et locaux, la migration de notre système de messagerie vers la solution proposée par Microsoft Office 365 qui offre l'accès généralisé à une messagerie unifiée de toutes les entités de notre association mais également une panoplie de services annexes.

Le département collecte et communication

Le regroupement opéré en 2014 des services collecte grand public, communication et publications a permis à ce département d'assurer la continuité des actions de communication malgré le départ, en mars 2015, de la responsable du service communication et son remplacement début septembre.

Le service communication a, malgré tout, en 2015, poursuivi sa mission pour asseoir le positionnement de l'association et assurer la visibilité de son offre de services auprès de ses différentes cibles (bénéficiaires, journalistes,

grand public, entreprises...).

Courant 2015, l'accent a particulièrement été mis sur la valorisation des nombreux services proposés par la médiathèque via, notamment, le dispositif multicanal mis en place à cet effet qui a généré une meilleure lisibilité de l'offre (sur le Web, mais aussi auprès des bibliothèques partenaires) et a permis d'augmenter significativement le nombre d'inscriptions « utilisateurs » au second semestre (+41 %), ainsi que simultanément l'ouverture du chantier de refonte du site Web qui s'achèvera à l'automne 2016.

Ressources financières

Conformément à la synergie créée au sein de l'œuvre Valentin Haüy, en 2015, la fondation Valentin Haüy¹ a versé à l'association une subvention de 2 616 K€, soit quasiment 50 % de plus que l'obligation prévue lors de la création de la fondation.

Dans un contexte économique difficile aggravé par les attentats du mois de novembre 2015, les campagnes d'appels à dons du siège ont conduit à un résultat de 2 549 K€ collectés, soit une progression de 5,3 % par rapport à l'année 2014,

dont 457 K€ au titre des dons ISF, en progression de 48 %, et l'acquisition de 11 336 nouveaux donateurs. Pour leur part, les dons des comités ont représenté 424 K€.

Courant 2015, l'association Valentin Haüy a perçu des legs d'une valeur cumulée de 4 638 K€ soit une baisse de 554 K€ (-11 %) par rapport aux encaissements réalisés au cours de l'exercice 2014.

Le détail chiffré de ces résultats est développé dans le rapport financier de l'exercice 2015.

¹ En 2015, la fondation a poursuivi le programme de gestion des actifs validé par son conseil d'administration :

- la gestion des avoirs mobiliers sous forme indiciaire en février 2015 ;
- la cession des immeubles et appartements non pérennes courant 2015.

La fondation a participé de manière active à la signature par l'association de deux conventions :

- l'une avec la FHP (Fédération de l'Hospitalisation Privée) en lien avec le service accessibilité ;
- l'autre avec le groupe KORIAN (Gestion de maisons de retraite) dont les établissements pourraient constituer des terrains de stage pour les élèves du CFRP, mais aussi dont les pensionnaires pourraient devenir de nouveaux adhérents de la médiathèque et/ou du magasin.

Elle a, de plus, contribué à une étude avec la société AUDIOSPOT pour la mise en place de bornes interactives destinées aux personnes déficientes visuelles au sein des locaux du CFRP ainsi qu'avec la société ALTERMASSAGE pour la création d'un bus bien-être proposant aux salariés d'entreprise des massages réalisés par des anciens élèves du CFRP.

Enfin, la fondation a poursuivi les soutiens hérités de l'association comme : Benjamins Média, Le Localisateur, les chiens guides, le GFAOP et le soutien à la recherche par l'intermédiaire de RETINA France.

La fondation abritée APAM a rejoint la fondation Valentin Haüy en mars 2015 lui apportant d'importants avoirs immobiliers.

CONCLUSION

La générosité de nos donateurs, le dévouement de nos bénévoles, le professionnalisme de nos salariés, telles sont les conditions de notre action auprès des personnes aveugles ou malvoyantes. Sans cette mobilisation, nous ne pouvons rien et la solidarité ne pourrait pas s'exercer efficacement.

Le concours de tous est indispensable pour la réussite de cette mobilisation, la constante transformation de notre offre de service et de soutien est nécessaire pour permettre aux personnes déficientes visuelles de conquérir leur autonomie.

Elles ont besoin de nous.

Bernard SERRE
Secrétaire général



LEXIQUE

Ad'AP	Agenda d'accessibilité programmée
APAM	Association pour les personnes aveugles ou amblyopes
BEP	Brevet d'études professionnelles
CCE	Comité central d'entreprise
CDAPH	Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
CERTAM	Centre d'évaluation et de recherche sur les technologies pour les aveugles et les malvoyants
CFRP	Centre de formation et de rééducation professionnelle
CNAM	Conservatoire national des arts et métiers
CQP	Certificat de qualification professionnelle
CRDV	Centre de rééducation pour déficients visuels
CTPEA	Collectif du travail protégé et adapté
DAISY	Digital Accessible Information System
DRH	Directeur des ressources humaines
EA	Entreprise adaptée
EHPAD	Établissement d'hébergement pour personnes âgées
ERP	Établissement recevant du public
ESAT	Établissement et service d'aide par le travail
ETP	Équivalent temps plein
FFAC	Fédération française des associations de chiens guides
FFH	Fédération française handisport
FHP	Fédération de l'hospitalisation privée
GFAOP	Groupe franco-africain d'oncologie pédiatrique
IGAS	Inspection générale des affaires sociales
IMPro	Institut médico-professionnel
INCM	Institut national du cycle et du motocycle
LCAP	Loi « Liberté de création, architecture et patrimoine »
MDPH	Maison départementale des personnes handicapées
NVDA	NonVisual Desktop Access
ONF	Office national des forêts
RH	Ressources humaines
SAVS-DV	Service d'aide à la vie sociale pour déficients visuels
SDF	Sans domicile fixe
SMS	Service du matériel spécialisé
TIGAR	Trusted Intermediary Global Accessible Resources
TH	Travailleur handicapé
UFPI	Unité de formation production ingénierie (EDF)

Rapport financier 2015

Introduction

L'exercice 2015 s'est achevé avec un résultat en quasi-équilibre, à - 140 K€. Une analyse rapide pourrait conduire au constat que les « choses vont bien ». En fait, le résultat d'exploitation est négatif de 3.2 M€, c'est-à-dire que les charges d'exploitation ne sont pas couvertes par les produits d'exploitation.

Plus précisément, le tableau des flux indique que la marge brute d'autofinancement de l'ensemble AVH a été de 1.3 M€ et que l'équilibre du compte de résultat a été acquis grâce à l'extériorisation de plus-values de l'ordre 2.5 M€. Le patrimoine réel de l'association a été ponctionné d'autant.

Aujourd'hui, la compétition entre associations, fondations aux objets multiples (recherche, grandes écoles,...) est très vive tant sur les legs que sur les dons et c'est à ce nouvel environnement que l'AVH doit comme d'autres s'adapter.



Au-delà des performances, il faut relever en 2015 les faits significatifs suivants :

- L'association a perçu de la part de la Fondation Valentin Haüy, une contribution de 2 624 K€. Celle-ci était composée de 1 716 K€ conformément à l'engagement triennal pris par le Conseil d'Administration de la Fondation Valentin Haüy ainsi que de 900 K€ de subvention exceptionnelle par décision de ce même Conseil du 18 novembre 2014 et de diverses petites contributions pour 8 K€ ;
- L'association a mis en place en 2014 un régime de prévoyance groupe pour l'ensemble de ses établissements. Le contrat conclu avec le groupe AXA par l'intermédiaire du courtier GRAS SAVOYE, a nécessité le provisionnement, dû à la reprise du passif, de 241 K€ sur l'exercice 2015 comptabilisé en charges exceptionnelles. Le décaissement effectif de cette indemnité sera étalé sur les exercices comptables 2016 et 2017 ;
- Le centre Odette Witkowska a signé avec ses financeurs publics un plan pluriannuel d'investissement (PPI) portant sur la période 2013/2017, pour un montant total

de 5 814 K€, en vue principalement de la construction d'un bâtiment « Foyer de Vie ». Il ressort à fin décembre 2015, un montant total d'investissement réalisé sur la période de 2013 à 2015 de 3 509 K€ (dont 2 717 K€ courant 2015 sur le lot Foyer de vie) pour 5 697 K€ initialement prévus dans le PPI. L'association est donc en retard par rapport au cadencement initialement retenu. Ce retard a eu, entre autres effets comptables, celui de générer des produits financiers exceptionnels pour cause de surfinancement temporaire ;

- À Escolore, les travaux d'extension des ateliers d'un montant de 714 K€ se sont achevés en avril 2015. Des travaux d'aménagement complémentaires sont prévus sur le second semestre 2016 afin d'accueillir dans cet atelier de nouvelles activités. Le projet a été financé principalement par un don de la Fondation Valentin Haüy, de 350 K€, prévu en 2014 et effectivement reçu en 2015, et l'octroi par l'Agence régionale de santé (ARS) d'une subvention de 320 K€.

LE COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Les produits d'exploitation se sont élevés en 2015 à 34 940 K€ contre 36 759 K€ soit une baisse de 4.9 %.

Pour mémoire, ils sont composés essentiellement du chiffre d'affaires stricto sensu, ventes de marchandises et de services, du « Prix des journées et dotation globale » pour les établissements, de subventions d'exploitation et des dons et legs.

Les ventes de marchandises se sont situées à 2 629 K€ soit une baisse de 4.4 %. La production vendue est, elle, quasiment stable (- 1.0 %) à 4 018 K€.

La facturation de journées et la dotation globale se sont élevées à 11 286 K€ contre 11 485 K€ soit une baisse de 1.7%. Les subventions d'exploitation se sont lourdement affaiblies, de 20.3 %, à 3 564 K€. Au sein de celles-ci, à relever celle accordée par la fondation, d'un montant de 2 624 K€.

Le niveau des dons s'est amélioré avec un produit de 2 970 K€. Enfin, les legs encaissés ont enregistré une baisse de 10.7 %, pour atteindre 4 638 K€. Les autres produits ont baissé de 8.4 % pour s'établir à 3 342 K€ ; il s'agit des loyers perçus (964 K€), de l'aide aux postes versée aux ESAT et aux EA (2 138 K€) et enfin de diverses participations (usagers, taxe d'apprentissage pour 152 K€).

Les charges d'exploitation n'ont quant à elles baissé que de 2.9 %, à 38 157 K€.

Elles sont composées par importance décroissante des Salaires et charges sociales pour 22 224 K€ (soit 58 % des charges d'exploitation), des différents travaux et fournitures extérieurs achetés pour 8 058 K€ (dont Prestataires extérieurs 1 854 K€, Entretien Maintenance 1 206 K€ et Sous-traitance 920 K€) puis les amortissements à hauteur de 2 522 K€ et les achats de

matières premières, fournitures et fluides pour 2 417 K€.

Ces différents flux conduisent à un résultat d'exploitation négatif de 3 218 K€ contre - 2 548 K€ en 2014.

Par entités, ce résultat d'exploitation s'éclate ainsi : Siège et comités : - 2 428 K€ (contre - 1 795 K€ en 2014), Escolore (Production et Foyer) : 32 K€ (contre - 202 K€ en 2014), O. Witkowska (Production et Foyer) : 424 K€ (contre 107 K€ en 2014), E.A. Villette : 14 K€ (contre - 106 K€ en 2014), CDTD Nantes : - 66 K€ (contre - 80 K€ en 2014), CFRP : - 630 K€ (contre - 635 K€ en 2014), IMPro Chilly Mazarin - 478 K€ (contre 162 K€ en 2014) et SAVS : 1 K€ (contre 0 en 2014). Au sein de Siège et comités, il faut relever : l'ensemble comités : - 2 257 K€ (contre - 2 233 K€ en 2014), la Médiathèque : - 1 053 K€ (- 1 146 K€ en 2014), Imprimerie et les abonnements : - 1 053 K€ (contre - 968 K€ en 2014), le Matériel spécialisé : - 233 K€ (contre - 195 K€ en 2014).

Le résultat d'exploitation négatif a été largement compensé par un résultat financier de 3 067 K€, à comparer à un résultat financier 2014 de 1 324 K€. Ce résultat a été obtenu essentiellement par des produits de cession de valeurs mobilières qui se sont élevés à 3 046 K€ contre 1 861 K€ l'année dernière. Une reprise de provisions consécutive à des dépréciations constatées l'année dernière est venue compléter pour 439 K€ les plus-values constatées.

Au final, le résultat net d'ensemble a été proche de l'équilibre, plus précisément dégagant une légère perte de 140 K€. Comme il sera développé infra, ce résultat en première analyse honorable doit être considéré en gardant à l'esprit le niveau de ponction sur le patrimoine.

COMPTE DE RÉSULTAT au 31 décembre 2015 (chiffres en euros)

31/12/15

31/12/14

PRODUITS

Ventes de marchandises	2 629 435	2 750 320
Production vendue	4 017 655	4 056 548
Production stockée	-11 311	-984
Produits activités annexes	1 719 819	1 682 154
Prix de journée et dotation globale	11 286 372	11 485 383
Subventions d'exploitation	3 564 269	4 470 294
Dons	2 970 702	2 830 625
Legs encaissés	4 637 853	5 192 328
Reprise provisions pour risques et charges	509 441	373 489
Reprise dépréciations et transfert de charges	272 901	269 090
Autres produits	3 342 462	3 649 827

Total produits d'exploitation 34 939 598 36 759 073

CHARGES

Achats de marchandises	1 880 501	1 828 778
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 417 143	2 356 051
Variation de stock	-17 313	115 572
Autres achats et charges externes	8 058 313	8 198 821
Taxes sur rémunérations	1 461 109	1 407 678
Impôts, taxes et versements assimilés	265 996	275 849
Rémunération du personnel	14 128 968	14 255 532
Charges sociales	6 089 373	6 184 881
Autres charges de personnel	544 522	532 187
Dotations aux amortissements	2 522 316	2 503 752
Dotations aux dépréciations	71 009	58 298
Dotations aux provisions	19 668	586 787
Autres charges	715 801	1 003 049

Total charges d'exploitation 38 157 405 39 307 235

RÉSULTAT D'EXPLOITATION -3 217 807 -2 548 161

PRODUITS FINANCIERS

Revenus du portefeuille	4 938	134 534
Produits sur cessions portefeuilles	3 046 133	1 861 348
Autres intérêts et produits assimilés	36 504	33 319
Reprise sur dépréciations financières	438 907	43 055

Total produits financiers 3 526 482 2 072 256

CHARGES FINANCIÈRES

Intérêts et charges assimilées	216 307	156 022
Charges sur cessions portefeuilles	115 003	89 419
Autres charges financières	18	63 906
Dotations aux dépréciations financières	128 300	438 907

Total charges financières 459 628 748 254

RÉSULTAT FINANCIER 3 066 854 1 324 002

RÉSULTAT COURANT -150 953 -1 224 159

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Reprise sur provision et transfert de charges	49 365	71 775
Quote-part des subventions d'investissement non renouvelables virée au compte de résultat	337 076	353 605
Autres produits exceptionnels	302 119	670 747

Total produits exceptionnels 688 560 1 096 127

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Dotation aux amortissements et aux provisions	328 277	513 536
Autres charges exceptionnelles	466 770	275 277

Total charges exceptionnelles 795 047 788 813

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL -106 487 307 314

Report des ressources non utilisées sur exercices antérieurs	425 913	106 962
Engagements à réaliser sur fonds dédiés	-265 615	-89 395
Impôts sur les revenus du patrimoine	-43 286	-43 327

RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE -140 428 -942 605

LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER) est établi conformément aux exigences posées par le règlement comptable CRC 2008-12.

Il est structuré en 4 colonnes : **1.** Emplois de l'année transitant par le compte de résultat, **2.** Ressources collectées sur l'année transitant par le compte de résultat, **3.** Affectation par emploi des ressources collectées auprès du public sur l'année et **4.** Suivi des ressources collectées auprès du public sur l'année. Ainsi, les colonnes 1 et 3 retracent l'ensemble des emplois et des ressources de l'association en adéquation avec les produits et charges du compte de résultat. Les colonnes 2 et 4 présentent les emplois financés par les ressources issues de la générosité du public et le détail de ces mêmes ressources.

Emplois de l'année transitant par le compte de résultat

Ils se décomposent en **1.** Missions Sociales, d'action sociale France et étranger, et culturelles, **2.** Frais de recherche de fonds, **3.** Frais de fonctionnement et **4.** des postes divers.

L'ensemble des dépenses consacrées aux missions sociales s'est élevé à 33 471 K€, montant stable par rapport à celui de l'an passé (33 831 K€), ainsi réparti :

- 29 970 K€ en France ;
- 161 k€ à l'étranger ;
- 3 340 K€ en missions culturelles.

57 % de l'activité est imputable aux établissements sous tutelle de formation et d'éducation (13 426 K€) et aux ateliers autonomes (5 654 K€). Le solde de 43 % (14 391 K€) regroupe pour l'essentiel les activités directement animées par le Siège qu'il s'agisse des comités régionaux, de la médiathèque, du magasin, de l'imprimerie, de l'audiovision, du livre audio, de la résidence-services, du service social, et des autres centres d'activités représentatifs du soutien qu'apporte l'association Valentin Haüy à tous ceux que la perte de la vue handicape.

Les actions « de sensibilisation », au sein des missions d'action sociale en France, (977 K€) regroupe le travail de communication et de notoriété consacré à la distribution de nos savoir-faire, aux fins d'élargir au plus grand nombre

l'accès à nos services.

Il faut observer que les charges d'une action sociale plus importante encore, face à la population grandissante des malvoyants et à l'évolution technologique de leurs besoins, butent désormais sur l'aptitude à générer dans la continuité de nouvelles ressources pour s'y engager.

Les Frais de recherche de fonds sont restés stables (1 723 K€ contre 1 726 K€ l'année dernière). Ils comprennent une partie de frais exposés pour développer la notoriété de l'association auprès du public ; leur montant témoigne des efforts entrepris pour dynamiser les ressources, en premier lieu par la fidélisation de nos donateurs et également par la sollicitation de nouveaux donateurs.

Les Frais de fonctionnement exposés pour financer la structure nécessaire à l'action généraliste et diversifiée de l'association se sont élevés à 3 335 K€, soit + 4.6 % par rapport à l'année dernière où ils se situaient à 3 187 K€.

Les charges liées à la gestion patrimoniale se sont élevées à 334 K€ contre 705 K€ en 2014.

Le Total des emplois de l'exercice inscrit au compte de résultat s'est élevé à 38 863 K€ et le Total Général du CER à 39 720 K€.

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOI

(chiffres en milliers d'euros)

EMPLOIS	Emplois de 2015	Affectation par emploi ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2015
1. MISSIONS SOCIALES		
1.1 Missions d'action sociale réalisées en France		
A - Centre Résidentiel et Centre de Vacances	1 956	262
B - Établissements sociaux et médico-sociaux	13 426	230
C - Ateliers autonomes	5 654	45
D - Comités Valentin Haüy	4 191	1 601
E - Siège	3 765	336
F - Actions de sensibilisation	977	547
1.2 Missions sociales Étranger	161	90
1.3 Missions d'action culturelle		
A - Accès à la lecture	2 744	1 343
B - Accès au cinéma et à la télévision	478	54
C - Accès aux technologies de l'information	119	66
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public et liés au traitement des dons et legs	1 723	1 723
2.2 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
3.1 Administration Générale	3 335	1 119
3.2 Gestion Patrimoniale, y compris Impôt Société et Dépréciations sur portefeuille	334	0
I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RÉSULTAT	38 863	
II - DOTATIONS AUX PROVISIONS	590	
III - ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	266	
IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE		
TOTAL GÉNÉRAL	39 720	
V - Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public		
VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public		
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		7 416
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Missions sociales	13 818	
Frais de recherche des fonds	333	
Frais de fonctionnement et autres charges	2 202	
TOTAL	16 353	

Ressources de l'année transitant par le compte de résultat

Le total des ressources inscrites au compte de résultat à la clôture de l'exercice s'élève à 39 580 K€ (pour mémoire, 39 696 K€ en 2014).

Les changements les plus notables par rapport à l'exercice précédent concernent :

- les legs, qui sont au niveau de 4 638 K€ contre 5 192 K€ en 2014 ;

- les dons, qui se situent à 2 971 K€ contre 2 831 K€ l'année dernière, alors que les frais de collecte sont restés stables ;

- l'apport de la fondation : 2 624 K€ en 2015 contre 3 515 K€ l'année dernière ;

- les subventions et concours publics qui sont de 14 314 K€ contre 14 467 K€ l'année dernière, au

sein desquels on retrouve les aides aux postes, pour 2 138 K€ (contre 2 121 K€ l'année dernière).

Les Produits issus de la gestion patrimoniale sont passés de 2 804 K€ à 3 704 K€ (dont 3 046 K€ de plus-values, au sein desquelles 2 480 K€ constatées lors du transfert au FPCI Valentin Häuy Fondation). Cela a été obtenu dans un contexte de baisse généralisée sur les marchés financiers des intérêts et dividendes des valeurs financières.

La « valeur travail » correspondant à la générosité des bénévoles donateurs de leur temps est évaluée à 14.5 M€ contre 14.8 M€ l'année dernière.

LE BILAN

Le total du bilan a légèrement baissé, passant de 57 101 K€ à 56 098 K€. Il convient d'examiner les grands agrégats.

Actif :

Les valeurs immobilisées nettes ont augmenté de 1 693 K€ pour atteindre 28 485 K€ (70 871 K€ en immobilisations brutes). Cette évolution résulte principalement d'un effort d'investissement de 4 387 K€ et d'amortissements supplémentaires de 2 522 K€, le solde résultant de sortie d'actifs et de divers reclassements. Les investissements les plus importants ont été réalisés sur le site de Witkowska pour 2 802 K€, celui d'Escolore pour 548 K€, le Siège pour 594 K€, puis CFRP et IMPro pour respectivement 206 K€ et 196 K€.

Les immobilisations sont principalement des Constructions et Agencements puisqu'elles représentent à fin 2015 21 554 K€ soit 75.7 % des VIN.

L'actif circulant a peu évolué. Composé d'éléments d'actifs « mobilisables » assez rapidement (stocks, créances Clients...), il s'établit avec

les CCA à 4 746 K€ contre 4 468 K€ fin 2014. Les stocks sont en très légère hausse, 1%, et sont localisés pour 81 % au Siège (principalement 397 K€ au magasin de matériels spécialisés).

Les créances Clients ont également légèrement augmenté, de 2.1 %, pour se situer à 2 921 K€ (en valeur nette). Pour mémoire, cela signifie que 2.9 M€ sont « dehors », sans que cela signifie que tout est récupérable : cela dépend des conditions de paiement contractuelles... Contribuent à ce niveau du poste Clients : CFRP pour 814 K€, Witkowska (Maison et production) pour 692 K€, l'E.A. Villette pour 474 K€, IMPro pour 368 K€, Escolore pour 373 K€ et le Siège pour 214 K€.

Les Autres Créances s'élèvent à 907 K€ (+7.3 %), essentiellement localisées au Siège. Elles sont principalement constituées de : legs en cours

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES GLOBALISÉ AVEC AFFECTATION DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC PAR TYPE D'EMPLOI

(chiffres en milliers d'euros)

RESSOURCES	Ressources collectées sur 2015	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2015
1.1 Dons et legs affectés		
A - Dons manuels non affectés	2 466	2 466
B - Dons manuels affectés	505	505
C - Legs et autres libéralités non affectés	4 616	4 616
D - Legs et autres libéralités affectés	22	22
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public	0	0
Produits issus de la générosité du Public	7 609	7 609
2. AUTRES FONDS PRIVÉS	2 678	0
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	14 314	0
4. AUTRES PRODUITS		
A - Autres produits d'exploitation	8 966	0
B - Produits perçus du Centre Résidentiel et du Centre de Vacances	1 287	0
C - Autres produits de la gestion patrimoniale	3 704	0
Total autres produits	30 949	0
I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RÉSULTAT	38 558	0
II - REPRISES DES PROVISIONS	596	0
III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	426	0
IV - VARIATION DES FONDS DÉDIÉS COLLECTÉS AUPRÈS DU PUBLIC	0	-193
V - INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE : TOTAL	140	
VI - TOTAL GÉNÉRAL	39 720	7 416
VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public		7 416
Solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice		0
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	14 546	
Prestations en nature	0	
Dons en nature	1 807	
TOTAL	16 353	

de réalisation, 143 K€, créances de la fondation, 115 K€, subventions Escolore à percevoir pour la construction de l'atelier, 320 K€.

La trésorerie a été entamée en 2015 puisqu'elle est à fin 2015 à 22 865 K€ contre 25 840 K€ à fin 2014. Pour mémoire, elle se compose principalement des valeurs mobilières de placement et des disponibilités en banque.

Les VMP nettes sont de 12 085 K€, en baisse de

2 020 K€ par rapport à fin 2014. Les dépréciations pour moins-values latentes ont été de 128 K€.

Les disponibilités sont de 10 781 K€ contre 11 735 K€ et sont localisées principalement au siège (6 379 K€) et chez Witkowska (2 710 K€), avec un montant important puisque certains financements ont été débloqués avant que les travaux destinés à être financés aient été lancés.

BILAN ACTIF au 31 décembre 2015

	brut au 31/12/2015	amortissement et dépréciation au 31/12/2015	net au 31/12/2015	31/12/14
ACTIF IMMOBILISÉ				
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
Frais d'établissement et frais d'études	18 861	7 022	11 839	11 720
Logiciels et sites internet...	804 120	671 430	132 690	140 681
Autres immobilisations incorporelles	107 553	22 483	85 070	99 186
<i>Immobilisations corporelles</i>				
Terrains	1 811 861	69 419	1 742 442	1 811 861
Constructions	52 538 151	30 984 071	21 554 080	19 144 306
Autres immobilisations corporelles	14 319 592	10 631 329	3 688 263	3 674 455
Immobilisations en-cours av. et acomptes	339 310		339 310	839 754
<i>Immobilisations financières</i>				
Titres immobilisés	153		153	153
Autres immobilisations financières	31 512		31 512	20 597
<i>Immobilisations grevées de droit</i>				
	900 000		900 000	1 050 000
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	70 871 113	42 385 754	28 485 359	26 792 713
ACTIF CIRCULANT				
<i>Stocks</i>				
Stocks de marchandises et de matières premières	575 070	52 168	522 902	517 971
<i>Créances</i>				
Clients, redevables et comptes rattachés	2 951 772	29 982	2 921 790	2 844 409
Personnel et organismes sociaux	39 213		39 213	35 894
État	68 331		68 331	18 303
Autres créances	973 252	66 698	906 554	844 712
Subventions des comités régionaux	28 346		28 346	31 780
<i>Divers</i>				
Avances et acomptes sur commandes				15 318
Valeurs mobilières de placement	12 213 589	128 300	12 085 289	14 104 947
Disponibilités	10 780 500		10 780 500	11 735 182
TOTAL ACTIF CIRCULANT	27 630 073	277 148	27 352 925	30 148 516
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	259 320		259 320	159 680
TOTAL ACTIF	98 760 506	42 662 902	56 097 604	57 100 909

Passif :

Les fonds propres sont restés quasiment stables puisqu'à fin 2015, ils sont de 38 082 K€, à comparer avec les 38 203 K€ constatés à fin 2014. L'essentiel de ces fonds propres est constitué des Autres réserves stricto sensu, qui s'élèvent à 43 527 K€ à fin 2015, au premier rang desquelles la Réserve Immobilière et la Réserve de Prévoyance. Les Provisions pour Risques et Charges sont passées de 4 596 K€ fin 2014 à 4 052 K€ fin 2015. Elles se situent dans les comptes du Siège et se composent pour l'essentiel de la provision pour IFC (3 335 K€) et de la provision pour gratifications à octroyer (497 K€).

Les emprunts auprès des établissements de crédit sont désormais à 7 146 K€ contre 7 737 K€ : un emprunt a été souscrit pour 250 K€ et l'ensemble de l'AVH a remboursé 841 K€ (dont

Witkowska : 345 K€). Hormis Witkowska pour 4 832 K€ et 687 K€ au CFRP, les concours ont été souscrits par le Siège.

Les autres postes du passif sont les dettes Fournisseurs (1 332 K€) et les dettes Fiscales et sociales (3 281 K€), les premières étant essentiellement localisées au Siège (750 K€), chez Witkowska (225 K€) et chez E.A. Villette (106 K€), les secondes, qui représentent généralement les cotisations sociales, les impôts, taxes et autres sommes dues à l'État et aux organismes sociaux, et localisées au siège (1 788 K€), au CFRP (509 K€), chez Witkowska (392 K€) et E.A. Villette (257 K€).

André BÉLARD

Trésorier

BILAN PASSIF au 31 décembre 2015

	31/12/15	31/12/14
FONDS PROPRES		
Réserves statutaires ou contractuelles	1 309 388	1 309 388
Autres réserves	43 527 404	43 562 957
Droits des Propriétaires	900 000	1 050 000
Résultat en instance d'affectation	486 122	999 457
Report à nouveau	-11 352 486	-10 958 771
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	-834 061	-784 746
Résultat propre	693 633	-157 859
Subventions d'investissement non renouvelables	1 336 355	1 451 608
Provisions réglementées	2 015 561	1 731 252
TOTAL FONDS PROPRES	38 081 916	38 203 286
FONDS DÉDIÉS		
886 351		1 043 714
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
4 052 201		4 596 088
EMPRUNTS ET DETTES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
7 145 706		7 737 353
DETTES À COURT TERME		
Emprunts et dettes financières diverses	68 215	72 059
Fournisseurs	1 332 454	1 370 574
Dettes sociales et fiscales	3 281 592	3 192 855
Autres dettes	665 450	663 752
TOTAL DETTES À COURT TERME	5 347 711	5 299 240
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
583 719		221 228
TOTAL PASSIF	56 097 604	57 100 909



RESSOURCES HUMAINES

Remarque importante : les nombres ci-dessous portent sur les salariés présents à la date du 31 décembre 2015.

474 salariés dont

105 sont handicapés (44 relevant du milieu ordinaire et 61 travaillant dans nos deux entreprises adaptées) :

119 au siège (dont **22** sont handicapés)

52 dans les comités (dont **9** sont handicapés)

54 à l'ESAT Odette Witkowska

46 à l'ESAT d'Escolore (dont **3** sont handicapés)

48 à l'Entreprise adaptée de La Villette (dont **39** sont handicapés)

23 à l'Entreprise adaptée Frère Francis (dont **22** sont handicapés)

63 au CFRP (dont **9** sont handicapés)

49 à l'IMPro de Chilly-Mazarin (dont **1** est handicapé)

17 à la résidence-services Paris 19^e

3 au centre de vacances d'Arvert

150 travailleurs handicapés employés dans les ESAT

99 à l'ESAT Odette Witkowska

51 à l'ESAT d'Escolore.

Au total, l'AVH emploie **624 personnes** dont **255 personnes handicapées** ayant, soit la qualité de **salarié**, soit la qualité de **travailleur handicapé d'ESAT**.

3 302 bénévoles voyants ou déficients visuels (dont **2 917** bénévoles dans les comités régionaux et locaux) donnant tout ou partie de leur temps et effectuant **376 216** heures de bénévolat.

39 salariés d'entreprises gratuitement mis à disposition de l'AVH dans le cadre d'opérations de « mécénat de compétences ». **1** volontaire en service civique.



IMPLANTATIONS LOCALES

117 implantations locales

- **65** comités régionaux
- **52** correspondances et permanences.



FORMATION

CFRP

156 étudiants

IMPro de Chilly-Mazarin

53 jeunes déficients visuels (dont **36** élèves en internat)



FOYERS D'HÉBERGEMENT

62 résidents dans les foyers Odette Witkowska (**49** au foyer d'hébergement, **13** au foyer de vie).

41 résidents au foyer d'hébergement d'Escolore (dont **24** sur le site d'Escolore, **7** en appartement foyer à Billom et **10** au SAVS)

92 résidents aux foyers CFRP à Paris



RÉSIDENCE-SERVICES

61 résidents personnes âgées à la résidence-services à Paris

45 résidents jeunes travailleurs à la résidence-services à Paris



SERVICE SOCIAL

239 personnes reçues pour la première fois

17 prêts d'entraide

33 entraides secours

1 136 entretiens auprès des assistantes sociales et de la conseillère en économie sociale et familiale

70 consultations auprès de la psychologue

126 consultations auprès du conseiller juridique

565 appels reçus par le service juridique

3 975 appels reçus au service d'action sociale

2 062 accueils à SOS lecture-écriture

40 consultations pour les déclarations d'impôts

5 prêts accordés par le fonds central de solidarité représentant un montant de **10 742** euros dont **2** prêts pour l'acquisition de matériels informatiques.



COURS DE LOCOMOTION

274 cours donnés dans **10** comités



ATTRIBUTION DE CHIENS GUIDES

9 chiens guides



COURS DE BRAILLE

322 cours donnés dans **38** comités

122 nouveaux stagiaires

55 élèves par correspondance

22 nouvelles inscriptions



COURS D'INFORMATIQUE

518 cours donnés par **43** clubs nouvelles technologies et informatique adaptée



CERTAM

634 titres en braille numérique (intégral et abrégé)

540 titres en voix de synthèse, tous certifiés, transmis à la médiathèque Valentin Haüy

23 nouvelles fiches consultables sur www.certam-avh.com



MÉDIATHÈQUE

5 482 emprunteurs actifs

181 234 documents prêtés

20 033 livres audio

13 106 livres en braille papier

Livres braille (papier)

670 emprunteurs actifs

203 nouveaux titres

4 948 livres braille prêtés

Livres sonores Daisy sur CDs

2 449 emprunteurs actifs

11 339 nouveaux titres proposés en voix humaine

90 767 ouvrages prêtés

Téléchargement (Éole)

532 nouveaux titres en braille numérique

2 551 emprunteurs actifs

82 306 livres audio Daisy téléchargés

1 760 livres en braille numérique téléchargés

Livres en gros caractères

63 emprunteurs actifs

553 ouvrages prêtés

Vidéotheque

124 emprunteurs actifs

585 films prêtés

Partitions en braille musical

101 emprunteurs actifs

301 nouveaux titres

315 partitions prêtées

Partenariats

56 bibliothèques publiques partenaires de la médiathèque Valentin Haüy



SERVICE DU MATÉRIEL SPÉCIALISÉ

440 produits au catalogue

61 438 articles vendus



PUBLICATIONS

1 revue trimestrielle en caractères ordinaires (Valentin Haüy Actualités) diffusée à **59 000** exemplaires

12 lettres d'information par e-mail (Valentin Haüy Infos) à **4 838** abonnés



COLLECTE

6 newsletters bimestrielles destinées à informer les sympathisants

365 079 e-mails envoyés



COMMUNICATION

260 189 visites sur www.avh.asso.fr

4 646 « fans » sur Facebook

1 218 abonnés sur Twitter



MUSÉE

799 visiteurs



AUDIOVISION

93 séances en province

197 films/programmes audiodécrits



IMPRIMERIE ET ABONNEMENTS DU SIÈGE

977 104 feuilles A4 embossées (1 feuille = 2 pages) dont :

509 000 feuilles embossées numériquement

468 104 feuilles embossées sur plaques traditionnelles

11 371 feuilles de musique embossées en braille

5 532 plaques embossées

8 revues adaptées et proposées par le service des abonnements de l'association, dont **5** revues grand public

14 729 exemplaires de revues vendus et expédiés aux abonnés par les trois imprimeries de l'association,

dont **8 671** par l'imprimerie du siège.

LA GOUVERNANCE DE L'ASSOCIATION

Principes de gouvernance

L'association Valentin Haüy est une association loi 1901. À ce titre, elle est organisée autour d'une assemblée générale, d'un conseil d'administration et d'un président assisté d'un bureau.

L'assemblée générale

L'assemblée générale réunit les membres de l'association, bénévoles par définition, concourant, ou ayant concouru, aux objectifs définis par les statuts, et notamment les présidents et trésoriers des comités régionaux et locaux. L'assemblée générale se réunit au moins une fois par an. Elle approuve les comptes de l'exercice clos, vote le budget de l'exercice suivant et définit les orientations pour les années à venir.

Le conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont élus par l'assemblée générale en son sein, parmi les bénévoles membres de l'association. Le nombre d'administrateurs déficients visuels doit être au moins égal à celui des voyants. Le conseil d'administration se compose actuellement de 24 membres et se réunit quatre fois par an. Il définit la politique de l'association, dans le cadre des orientations décidées par l'assemblée générale.

Le président et le Bureau

Élu par le conseil d'administration parmi ses membres, le président conduit la politique de l'association Valentin Haüy. Il est assisté dans sa tâche par un bureau, élu également par le conseil d'administration en son sein, composé d'un président et de vice-présidents au nombre maximum de trois, d'un secrétaire général, d'un trésorier et éventuellement de deux membres choisis en raison de leur compétence.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 9 JUIN 2016

Membres du bureau

Gérard COLLIOT, président
Bernard SERRE*,
secrétaire général
André BÉLARD, trésorier
Louis LE MIÈRE*, vice-président
Pierre CIOLFI*, vice-président
Gabriel de NOMAZY,
vice-président

Autres membres

Martine ANDRÉ*
Marc AUFRANT*
Rémy CLOSSET*
Jean-Louis DUFIER
Alain DUVERNEUIL*
Fabrice GUÉHO*
Olivier JAUD de la JOUSSELINIÈRE
Patrice LEGRAND
Didier LE GOFF*

Françoise MAGNA
Félicité de MÉRODE-GASZTOWTT
André NUTTE
Éric OBYN*
Philippe PAUGAM*
Béatrice de ROSTOLAN
Pierre TRICOT*
François VITAL-DURAND
Christian VOLLE

* déficient visuel

Statutairement, les dirigeants de l'association sont des bénévoles.

L'organigramme des services de l'association est disponible sur son site à l'adresse :

www.avh.asso.fr/rubriques/association/gouvernance/php

CONTACTS UTILES DE L'ASSOCIATION

Siège

5 rue Duroc
75343 PARIS Cedex 07
Tél. : 01 44 49 27 27
Fax : 01 44 49 27 10
Internet : www.avh.asso.fr
Courriel : avh@avh.asso.fr

Développement du bénévolat

Tél. : 01 44 49 27 27
Courriel : benevolat@avh.asso.fr

Établissements

Entreprise adaptée Frère Francis

46 boulevard Jules Verne
44300 NANTES
Tél. : 02 40 52 28 39
Courriel : cdtd.bigey@yahoo.fr

Centre de formation et de rééducation professionnelle de Paris (CFRP)

5 rue Duroc
75343 PARIS Cedex 07
Tél. : 01 44 49 27 27
Courriel : contact@cfpr-avh.asso.fr

Entreprise adaptée de la Villette

61 bis rue d'Hautpoul
75019 PARIS
Tél. : 01 42 40 98 98
Courriel : dmasson@ea-villette.com

Établissement et services d'aide par le travail (ESAT) et Centre d'hébergement de Lyon

« Maison Odette Witkowska »
10 rue Simon Jallade
69110 SAINTE-FOY-LÈS-LYON
Tél. : 04 72 16 23 16
Courriel : secretariat.ow@centre-witkowska.org

Résidences

Centre résidentiel pour personnes âgées et jeunes travailleurs déficients visuels Valentin Haüy

64 rue Petit
75019 PARIS
Tél. : 01 53 38 55 65
residences@avh.asso.fr

Centre de vacances d'Arvert « Le Moulin du Cassot »

2 rue de Cabouci
17530 ARVERT
Tél. : 05 46 36 91 84
residence.avh.arvert@wanadoo.fr

Foyers pour étudiants CFRP à Paris

21 chambres rue Duroc
38 chambres rue du G^{al} Bertrand
18 chambres rue Lamandé
Tél. : 01 44 49 27 27

Implantations locales

Coordination nationale : contacter le siège à l'adresse courriel : comites@avh.asso.fr

Implantation géographique : voir pages suivantes

Adresses : consulter le site www.avh.asso.fr rubrique « Implantations locales »

Établissement et services d'aide par le travail (ESAT) et Foyer Valentin Haüy

Escolore
63160 ÉGLISENEUVE-PRÈS-BILLOM
Tél. : 04 73 73 43 43
Courriel : contact@escolore.slaes.net

Institut médico-professionnel de Chilly-Mazarin (IMPro)

30 avenue Mazarin - BP 47
91380 CHILLY-MAZARIN
Tél. : 01 69 10 10 65
Courriel : impro-avh-chilly@wanadoo.fr

Service d'accompagnement à la vie sociale pour déficients visuels Paris (SAVS-DV Paris)

3 rue Jacquier
75014 PARIS
Tél. : 01 40 44 95 95
Courriel : savsdvparis@avh.asso.fr

IMPLANTATIONS LOCALES

	Département	Ville	Téléphone	
02	AISNE	SAINT-QUENTIN	03 23 64 02 19	
03	ALLIER	MOULINS	04 70 35 02 21	
06	ALPES-MARITIMES	LE CANNET	04 93 46 19 56	
	ALPES-MARITIMES	GRASSE	06 75 20 63 23	
	ALPES-MARITIMES	ANTIBES	04 93 61 35 59	
	ALPES-MARITIMES	NICE	04 93 52 54 54	
08	ARDENNES	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES	03 10 43 29 52	
10	AUBE	TROYES	03 25 76 97 55	
13	BOUCHES-DU-RHÔNE	CHÂTEAURENARD	06 79 43 29 24	
	BOUCHES-DU-RHÔNE	MARSEILLE	04 91 37 47 90	
	BOUCHES-DU-RHÔNE	SALON-DE-PROVENCE	06 79 20 32 52	
14	CALVADOS	CAEN	02 31 85 71 57	
	CALVADOS	DEAUVILLE	02 31 98 48 00	
16	CHARENTE	ANGOULÊME	05 45 70 32 89	
17	CHARENTE-MARITIME	LA ROCHELLE	05 46 41 26 03	
	CHARENTE-MARITIME	PUILBOREAU	06 47 49 72 01	09 80 90 71 60
	CHARENTE-MARITIME	ROCHEFORT	06 64 87 03 98	09 81 16 50 02
	CHARENTE-MARITIME	ROYAN	05 46 06 54 50	
	CHARENTE-MARITIME	SAINTES	09 81 16 50 02	
	CHARENTE-MARITIME	SURGÈRES	05 46 07 22 13	06 64 03 89 32
18	CHER	BOURGES	02 48 65 78 33	
21	CÔTE-D'OR	DIJON	03 80 30 86 90	
24	DORDOGNE	PÉRIGUEUX	05 53 35 08 32	
25	DOUBS	BESANÇON	03 81 80 45 52	
	DOUBS	MONTBÉLIARD	03 81 30 58 13	
	DOUBS	PONTARLIER	03 81 39 53 53	
27	EURE	ÉVREUX	09 51 20 00 45	
28	EURE-ET-LOIR	CHARTRES	06 21 41 15 63	
	EURE-ET-LOIR	DREUX	09 86 17 93 77	
29	FINISTÈRE	BREST	02 98 44 65 58	
30	GARD	VILLENEUVE-LÈS- AVIGNON	04 86 81 01 88	
31	HAUTE-GARONNE	TOULOUSE	05 61 62 44 45	
34	HÉRAULT	MONTPELLIER	04 67 72 23 54	
35	ILLE-ET-VILAINE	RENNES	02 99 79 20 79	
36	INDRE	CHÂTEAUX	02 54 27 40 65	
37	INDRE-ET-LOIRE	TOURS	02 47 05 66 47	
38	ISÈRE	GRENOBLE	04 76 87 83 82	
	ISÈRE	VIENNE	04 74 31 53 39	
39	JURA	LONS-LE-SAUNIER	03 84 24 72 28	
	JURA	DOLE	03 84 82 00 32	
	JURA	SAINT-CLAUDE	03 84 45 31 87	
40	LANDES	DAX	05 58 90 10 53	
	LANDES	LABOUHEYRE	05 58 90 10 53	
	LANDES	MONT-DE-MARSAN	05 58 75 53 24	
	LANDES	MORCENX	05 58 90 10 53	
41	LOIR-ET-CHER	BLOIS	02 54 78 15 17	
44	LOIRE-ATLANTIQUE	ANCENIS	06 37 96 57 65	
	LOIRE-ATLANTIQUE	NANTES	02 40 47 99 49	
45	LOIRET	ORLÉANS	02 38 54 10 61	
49	MAINE-ET-LOIRE	ANGERS	02 41 20 94 48	
	MAINE-ET-LOIRE	CHOLET	02 41 58 49 21	
51	MARNE	REIMS	03 26 85 27 11	
54	MEURTHE-ET-MOSELLE	LONGWY	03 82 23 77 40	
	MEURTHE-ET-MOSELLE	MAIRY	03 82 21 37 22	
	MEURTHE-ET-MOSELLE	NANCY	03 83 90 44 15	
56	MORBIHAN	LE SOURN	06 98 57 34 71	
	MORBIHAN	PLOEMEUR	02 97 83 49 01	
56	MORBIHAN	VANNES	09 67 20 38 01	
59	NORD	DUNKERQUE	06 71 31 28 28	
	NORD	LILLE	03 20 57 62 49	
60	OISE	BREUIL-LE-VERT	03 44 50 68 01	
63	PUY-DE-DÔME	CLERMONT-FERRAND	04 73 91 37 81	
64	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	BAYONNE	05 59 31 15 41	
	PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	PAU	06 88 75 76 25	06 47 34 42 98
65	HAUTES-PYRÉNÉES	TARBES	05 81 59 90 31	06 43 92 97 55
69	RHÔNE	LYON	04 78 52 42 90	
	RHÔNE	VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE	07 81 45 53 57	
70	HAUTE-SAÔNE	VESOUL	03 84 75 15 44	
71	SAÔNE-ET-LOIRE	AUTUN		
	SAÔNE-ET-LOIRE	CHALON-SUR-SAÔNE	03 85 48 68 12	
	SAÔNE-ET-LOIRE	GUEUGNON	03 85 84 40 70	
	SAÔNE-ET-LOIRE	LE CREUSOT	06 11 79 67 38	
	SAÔNE-ET-LOIRE	MÂCON	07 63 44 06 41	06 63 35 11 47
	SAÔNE-ET-LOIRE	MONTCEAU-LES-MINES	03 85 57 34 05	
72	SARTHE	LE MANS	02 43 24 20 13	
73	SAVOIE	CHAMBÉRY	04 79 85 28 01	
74	HAUTE-SAVOIE	ANNECY	04 50 45 37 27	
75	ÎLE-DE-FRANCE	PARIS	01 40 44 88 00	
76	SEINE-MARITIME	ROUEN	02 35 71 18 55	
78	YVELINES	LES MUREAUX	06 37 29 26 46	
	YVELINES	MANTES-LA-JOLIE		
	YVELINES	MONTIGNY LE BRETONNEUX	01 39 30 30 20	
	YVELINES	RAMBOUILLET	06 37 29 35 00	
	YVELINES	SAINT-GERMAIN EN LAYE	06 75 07 78 72	
	YVELINES	VERSAILLES	01 39 50 75 20	
79	DEUX-SÈVRES	NIORT	05 49 24 51 49	
80	SOMME	ABBEVILLE	03 22 20 58 70	
	SOMME	AMIENS	03 22 92 25 29	
	SOMME	NESLE	03 22 88 20 78	06 81 49 19 66
	SOMME	ROYE		
83	VAR	BRAS	06 84 96 76 18	
	VAR	FRÉJUS	06 62 80 26 25	
	VAR	LAGARDE	06 19 41 46 59	
84	VAUCLUSE	AVIGNON	09 51 65 83 41	
	VAUCLUSE	CARPENTRAS	04 90 60 29 65	
	VAUCLUSE	CASENEUVE	04 90 75 28 29	
	VAUCLUSE	CAVAILLON	04 32 50 18 07	
	VAUCLUSE	SORGUES	04 90 85 41 47	
	VAUCLUSE	VAISON-LA-ROMAINE	04 90 67 14 66	
	VAUCLUSE	VALRÉAS	06 24 57 44 67	
85	VENDÉE	CHALLANS	02 51 37 22 22	
	VENDÉE	FONTENAY-LE-COMTE	02 51 37 22 22	
	VENDÉE	LA-ROCHE-SUR-YON	02 51 37 22 22	
	VENDÉE	LES HERBIERS	02 51 37 22 22	
	VENDÉE	LES SABLES D'OLONNE	02 51 37 22 22	
86	VIENNE	POITIERS	05 49 01 69 70	
87	HAUTE-VIENNE	LIMOGES	05 55 77 53 03	
	HAUTE-VIENNE	SAINT-JUNIEN		
88	VOSGES	SAINT-DIÉ-DES-VOSGES	06 88 11 82 10	
90	TERRITOIRE DE BELFORT	BELFORT	03 84 21 71 81	
92	HAUTS-DE-SEINE	ANTONY		
	HAUTS-DE-SEINE	BOURG-LA-REINE	01 47 02 21 38	06 75 56 40 54
	HAUTS-DE-SEINE	CHATENAY-MALABRY	01 46 83 46 83	06 86 71 68 93
	HAUTS-DE-SEINE	CLAMART		
	HAUTS-DE-SEINE	FONTENAY-AUX-ROSES	01 41 13 20 00	06 31 20 94 06
	HAUTS-DE-SEINE	LE PLESSIS-ROBINSON	01 46 01 43 28	06 75 56 43 42
	HAUTS-DE-SEINE	SCEAUX	01 55 52 06 06	01 46 60 29 00
	HAUTS-DE-SEINE	SUD-92	01 55 52 06 06	
97	LA RÉUNION	SAINT-PIERRE	02 62 53 19 40	06 92 97 46 04
98	NOUVELLE-CALÉDONIE	NOUMÉA	00 687 24 11 15	

NOTRE HISTOIRE

1785



Valentin Haüy crée la première école pour aveugles (devenue l'INJA, l'Institut national des jeunes aveugles)



1819



Louis Braille devient élève de cette école



1829



Louis Braille publie son alphabet braille

1882 - 1889



Premières réalisations de Maurice de La Sizeranne au service des aveugles et des malvoyants (création de deux périodiques, bibliothèque braille, fourniture de matériels spécialisés, musée...) qui font aujourd'hui partie intégrante de l'association



1889



Maurice de La Sizeranne fonde l'association Valentin Haüy

1891



L'association Valentin Haüy est reconnue d'utilité publique

1893



Premiers ateliers gérés par l'association Valentin Haüy (brosserie, vannerie, corderie...)



1898



Création du premier « groupe de province » de l'association Valentin Haüy à Lyon

1900



Ouverture du premier établissement de l'association : « l'institut psychopédagogique » (actuel institut médico-professionnel) de Chilly-Mazarin

1906



Fondation de l'école de masso-kinésithérapie, qui deviendra en 1949 le CFRP (Centre de formation et de rééducation professionnelle)

1910



Création de l'imprimerie braille Valentin Haüy



1937



Création de la bibliothèque sonore



1944



Création du service social de l'association

1962



Ouverture d'une « section d'aide par le travail » au sein de la maison Odette Witkowska à Sainte-Foy-lès-Lyon (reconnue Centre d'aide par le travail en 1982)



1989



Apparition de l'audiodescription (appelée Audiovision lorsqu'elle est réalisée par l'association Valentin Haüy) en France. L'association présente le premier film audiodécrit en français : Indiana Jones et la dernière croisade, de Steven Spielberg

1993



Ouverture du centre résidentiel avec deux résidences-services pour seniors et jeunes travailleurs handicapés visuels, à Paris 19^e



1999



Création du premier club informatique au sein du comité Paris Île-de-France

2004



Adoption en France du système DAISY, un format pour livres audio spécialement conçu pour faciliter la lecture aux personnes déficientes visuelles

2008



Création du CERTAM (Centre d'évaluation et de recherche sur les technologies pour les personnes aveugles ou malvoyantes)



2009

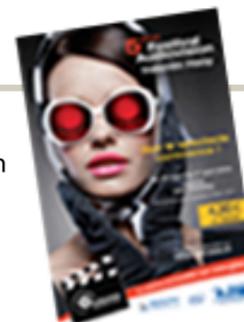


Inauguration de la médiathèque Valentin Haüy

2010



1^{er} Festival Audiovision Valentin Haüy



2012



Ouverture du SAVS-DV Paris (Service d'accompagnement à la vie sociale pour les déficients visuels) à Paris 14^e

2013



Lancement d'Éole, bibliothèque numérique en ligne de la médiathèque Valentin Haüy



2014



L'association Valentin Haüy fête ses 125 ans





L'association Valentin Haüy
a été fondée en 1889
et reconnue d'utilité publique en 1891.

Elle a pour vocation d'aider
les personnes aveugles ou malvoyantes
à sortir de leur isolement et à retrouver
une vie active et autonome.



Siège : 5 rue Duroc 75343 Paris Cedex 07

Tél : 01 44 49 27 27

Fax : 01 44 49 27 10

Courriel : avh@avh.asso.fr

Site internet : www.avh.asso.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR :

